

Le présent rapport d'activité a pour vocation :

- de reprendre les grands axes des politiques communautaires et des actions menées par la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort,
- de présenter par compétence, les données collectées, les faits marquants de l'année, des repères...,
- de livrer une information pertinente sur la situation comptable et budgétaire de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activité de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

Le Territoire	3
L'Organisation Politique	5
Les Statuts	10
Éléments financiers 2018 : Vue synthétique	12
Liste des subventions attribuées aux associations	17
Compétence Aménagement de l'Espace - Urbanisme	20
Compétence Développement Économique	28
Compétence Collecte et Traitement des Ordures Ménagères	38
Compétence Protection et Mise en Valeur de l'Environnement	43
Compétence Politique du Logement et du Cadre de Vie	43
Compétence Action Sociale d'Intérêt Communautaire	44
Compétence Assainissement	68
Compétence Aménagement Numérique	74
Délibérations	75

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS EN PÉRIGORD NOIR THENON HAUTEFORT

Le Territoire

Le 30 mai 2013, par arrêté n° 2013150003, la Préfète de la Dordogne a procédé à la fusion des trois intercommunalités du « Terrassonnais », du « Pays de Hautefort » et de « Causses et Vézère » afin de constituer au 1^{er} janvier 2014 un nouvel ensemble intercommunal dénommé Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort. Cet ensemble regroupait alors 39 communes mais la fusion des communes de Grèzes et de Chavagnac pour former la commune des « Coteaux Périgourdins » fait que l'intercommunalité compte aujourd'hui 38 communes regroupant 23 486 habitants (2017).

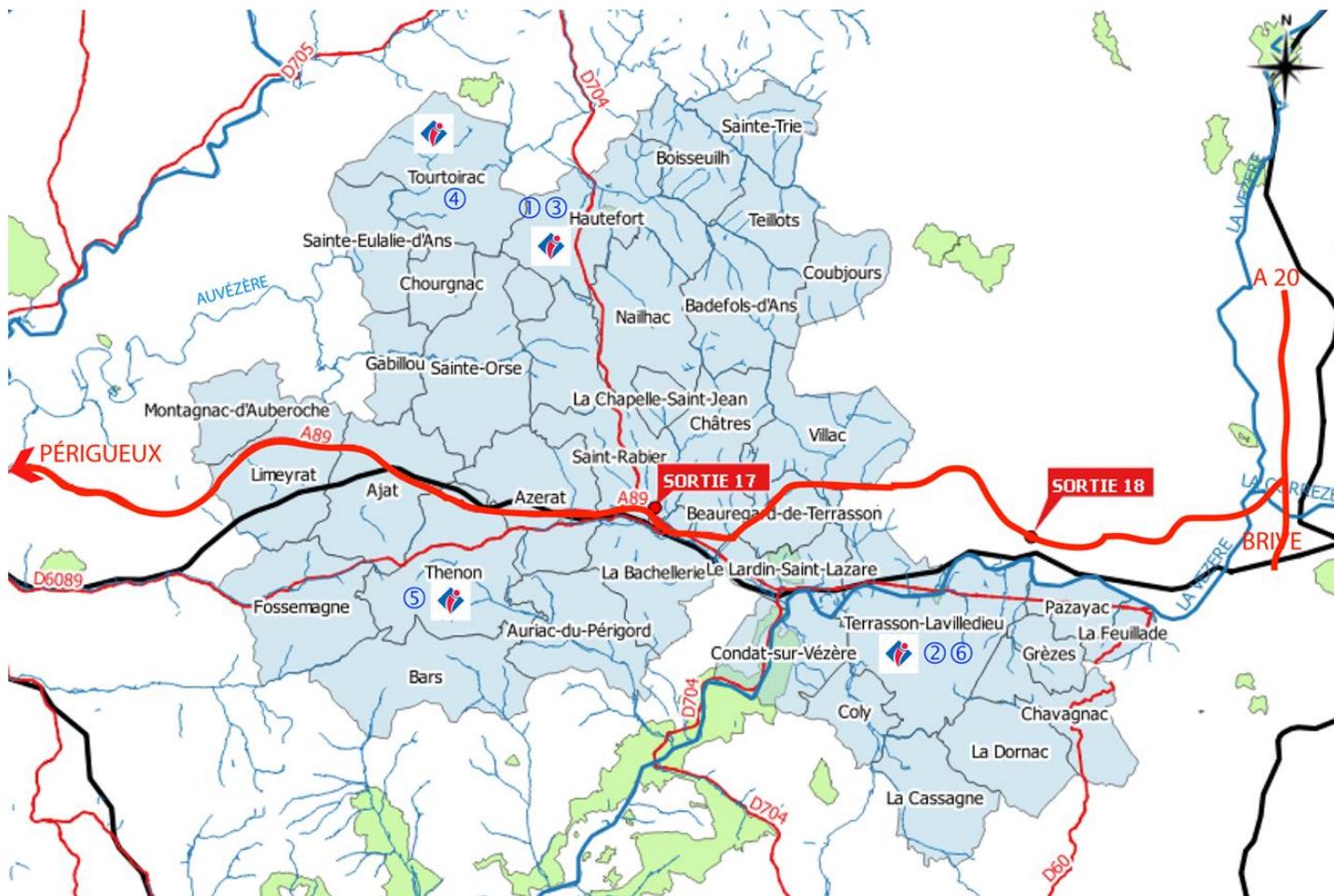
Positionné de manière quasi centrale au sein de la Région Nouvelle Aquitaine, le territoire de la Communauté de Communes du Terrassonnais Thenon Hautefort (CCTTH) se situe à l'extrême est du département de la Dordogne. Il est ainsi au carrefour de deux axes autoroutiers majeurs, l'axe nord – sud constitué par l'autoroute A 20 (Paris - Toulouse) et l'autoroute A 89 (Bordeaux – Lyon) axe ouest – est avec deux échangeurs sur son territoire, celui de Terrasson à l'est et celui de Thenon à l'ouest encadrant l'accès à Montignac – Lascaux. Nous sommes ainsi à égale distance de l'Océan Atlantique et du Massif Central, tout en étant la porte d'entrée vers la vallée de la Vézère et l'ensemble de ses sites préhistoriques.

À cette position privilégiée favorisant les implantations économiques s'ajoutent des atouts majeurs comme la richesse du patrimoine ou un climat océanique doux aux influences méditerranéennes. Trois Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique avec les causses de Terrasson et de Thenon ainsi que la grotte d'Azerat sont présentes, cette dernière étant également répertoriée comme zone Natura 2000 tout comme la vallée de la Vézère. Les deux rivières traversant le territoire, la Vézère mais aussi l'Auvézère au nord du territoire constituent des atouts majeurs de par les magnifiques paysages qu'elles ont façonnés, les biotopes particuliers qu'elles ont générés et parce qu'elles permettent aujourd'hui la pratique de nombreux sports nautiques avec une eau de qualité.

Cette richesse patrimoniale qui, au travers de ces 32 Monuments Historiques inscrits ou classés, permet aux visiteurs une immersion au sein de plusieurs millénaires d'histoire, avec pour temps fort le Moyen-âge où, dans chaque village, sont évoqués, la culture occitane, le temps des Troubadours, celui des Templiers, des Guerres contre les Anglais ou celles de Religion...

Ce territoire produit aussi une gastronomie et des produits du terroir exceptionnels : truffe, canard gras, AOC noix du Périgord, ovins...

Enfin, il propose une grande diversité d'équipements de loisirs ou de la vie associative : nombreux clubs sportifs évoluant au meilleur niveau régional : Football, Basket-ball, Rugby, Piscines de Terrasson, d'Ajat et d'Azerat. Les Plans d'eau de Fossemagne et d'Hautefort pour la baignade, les sports nautiques ou la pêche sur les deux rivières et leurs affluents classés en 1^{ère} catégorie. Le parc accrobranche l'Appel de la Forêt. Des sites incontournables : le château de Hautefort et le Musée de la Médecine, les Jardins de l'Imaginaire, la grotte de Tourtoirac, le château de Lafaye...



Sites inscrits M.H.

- ① □ Hautefort, son château classique et ses jardins
- ② □ Terrasson, Les Jardins de l'Imaginaire
- ③ □ Hôtel Dieu du XVII^{ème} et son Musée
- ④ □ Grotte de Tourtoirac
- ⑤ □ L'Appel de la Forêt, Parc Aventure
- ⑥ □ Musée du chocolat Bovetti

L'Organisation politique

L'organisation politique de la CCTTH se compose d'un Président et de 10 Vice-Présidents, auxquels s'ajoutent 8 représentants des autres communes pour former un bureau de 19 membres.

Certaines compétences de la CCTTH sont assurées par des structures « satellites » disposant d'une personnalité juridique propre :

- le C.I.A.S.T. (Centre Intercommunal d'Action Sociale) dont l'organe exécutif est son Conseil d'administration celui-ci étant présidé par le Président de la CCTTH. Il comporte, en outre, 8 membres élus communautaires ainsi que 8 membres qualifiés nommés par le Président.
- l'Office de Tourisme communautaire est lui structuré sous forme associative avec pour organe exécutif un Conseil d'Administration dont la composition a été fixée par délibération avec un collège d'élus comportant 16 membres et un collège de socioprofessionnels de 21 membres.

Le Président

Le rôle du Président est d'impulser la stratégie communautaire et de définir collectivement la feuille de route politique ; en aval, sa mission consiste à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil Communautaire.

Les Vice-Présidents

Les Vice-Présidences sont au nombre de 10. Les Vice-présidents reçoivent délégation de fonctions du Président. Chacun porte et anime une commission communautaire ou une instance spécifique :

M. Pierre DELMON : Management, organisation et finances

M. Serge PÉDENON : Budget

M. Roland MOULINIER : Budget, Contrôle de Gestion, Ressources Humaines et Service Public d'Assainissement Non Collectif

Mme Nadine ÉLOI : Tourisme, communication

M. Jean BOUSQUET : Économie, Ordures Ménagères

M. Serge EYMARD : Enfance, culture, sports, éducation

M. Gérard DEBET : Action sociale

M. Claude SAUTIER : Équipement, infrastructures, travaux

Mme Isabelle DUPUY : Urbanisme, logement, marchés publics

M. Michel LAPOUGE : Environnement, agriculture, PDIPR, SMBVVD

Le Conseil communautaire

Les élus communautaires siègent jusqu'en 2020 au sein du Conseil communautaire qui se réunit au minimum une fois tous les 2 mois. Le Conseil communautaire est l'instance qui vote les délibérations à l'ordre du jour. Le nombre de sièges par commune est calculé en fonction de la population selon une répartition « de droit commun ». Ainsi, les communes sont représentées par 61 conseillers communautaires qui ont été élus au suffrage universel en mars 2014 lors des élections municipales fléchées.

COMMUNES	Population légale 2018	NB de DÉLÉGUÉ COMMUNAUTAIRES	NOMS des DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES
AJAT	340	1 titulaire	M. Didier CLERJOUX
AURIAC-DU- PÉRIGORD	396	1 titulaire	Mme Dominique DURUY
AZERAT	454	1 titulaire	Mme Josiane LEVISKI
BADEFOLS D'ANS	434	1 titulaire	M. Gérard DEBET
BARS	239	1 titulaire	M. Bertrand CAGNIART
BEAUREGARD-DE- TERRASSON	749	1 titulaire	M. Lionel ARMAGHANIAN
BOISSEUILH	120	1 titulaire	M. Gérard MERCIER
CHÂTRES	191	1 titulaire	Mme Bernadette MERLIN
COTEAUX PÉRIGOURDINS	593	2 titulaires	M. Jean-Marie SALVETAT M. Jean-Marie CHANQUOI
CHOURGNAC D'ANS	66	1 titulaire	Mme Patricia FLAGEAT
COLY	226	1 titulaire	M. Jean-Michel DEMONEIN
CONDAT-SUR-VÈZÈRE	920	2 titulaires	M. Stéphane ROUDIER M. Guy COUPLET
COUBJOURS	133	1 titulaire	M. Jean-Michel LAGORSE
FOSSEMAGNE	579	1 titulaire	Mme Annie DELAGE
GABILLOU	98	1 titulaire	M. Gaston GRAND
GRANGE D'ANS	160	1 titulaire	M. Jacques MIGNOT
HAUTEFORT	1 020	2 titulaires	M. Yves MOREAU Mme Nadine Éloi
LA BACHELLERIE	928	2 titulaires	M. Roland MOULINIER Mme Catherine LUSTRISSY
LA CASSAGNE	155	1 titulaire	M. Charles SOL
LA CHAPELLE SAINT-JEAN	93	1 titulaire	M. Daniel BOUTOT
LA FEUILLADE	756	1 titulaire	M. Serge EYMARD
LADORNAC	423	1 titulaire	M. Philippe VIEILLEFOSSE
LE LARDIN SAINT-LAZARE	1 858	4 titulaires	M. Laurent DELAGE Mme Isabelle COMBESCOT M. Olivier ROUZIER M. Pierre AUGUSTE
LIMEYRAT	459	1 titulaire	M. Claude SAUTIER
MONTAGNAC D'AUBEROCHE	154	1 titulaire	Mme Alexandra DUMAS
NAILHAC	323	1 titulaire	M. Francis AUMETTRE
PAZAYAC	868	2 titulaires	M. Jean-Jacques DUMONTET M. Michel MEYNARD
PEYRIGNAC	589	1 titulaire	M. Serge PÉDENON
SAINT-RABIER	607	1 titulaire	M. Jean-Claude GUARISE
SAINTE-EULALIE D'ANS	308	1 titulaire	M. Bernard DURAND
SAINTE-ORSE	368	1 titulaire	M. Camille GÉRAUD
SAINTE-TRIE	113	1 titulaire	M. Laurent MONTEIL
TEILLOTS	99	1 titulaire	M. Michel LAPOUGE
TEMPLE LAGUYON	42	1 titulaire	M. Jean-Michel LAGORSE
TERRASSON-LAVILLEDIEU	6 299	14 titulaires	M. Pierre DELMON M. Jean BOUSQUET Mme Sabine MALARD M. Bernard BEAUDRY Mme Coralie DAUBISSE M. Frédéric GAUTHIER Mme Isabelle DUPUY M. Roger LAROUQUIE Mme Arlette VERDIER M. Jean-Pierre JACQUINET Mme Claudine LIARSOU Mme Florence DEBAT-BOUYSSOU M. Francis VALADE Mme Régine ANGLARD
THENON	1 275	3 titulaires	M. Dominique BOUSQUET Mme Nicole RAVIDAT M. Jean-Luc BLANCHARD
TOURTOIRAC	654	1 titulaire	M. Dominique DURAND
VILLAC	260	1 titulaire	M. Laurent PELLERIN
TOTAL	23 349	61	

L'ORGANIGRAMME DES ÉLUS

Le Président : Dominique BOUSQUET

10 Vice-Présidents :

Pierre DELMON
Serge PÉDENON
Roland MOULINIER
Nadine ÉLOI
Jean BOUSQUET
Serge EYMARD
Gérard DEBET
Claude SAUTIER
Isabelle DUPUY
Michel LAPOUGE

L
E
B
U
R
E
A
U

Autres représentants des communes :

Sabine MALARD
Francis VALADE
Yves MOREAU
Laurent DELAGE
Bertrand CAGNIART
Roger LAROUQUIE
Frédéric GAUTHIER
Dominique DURAND

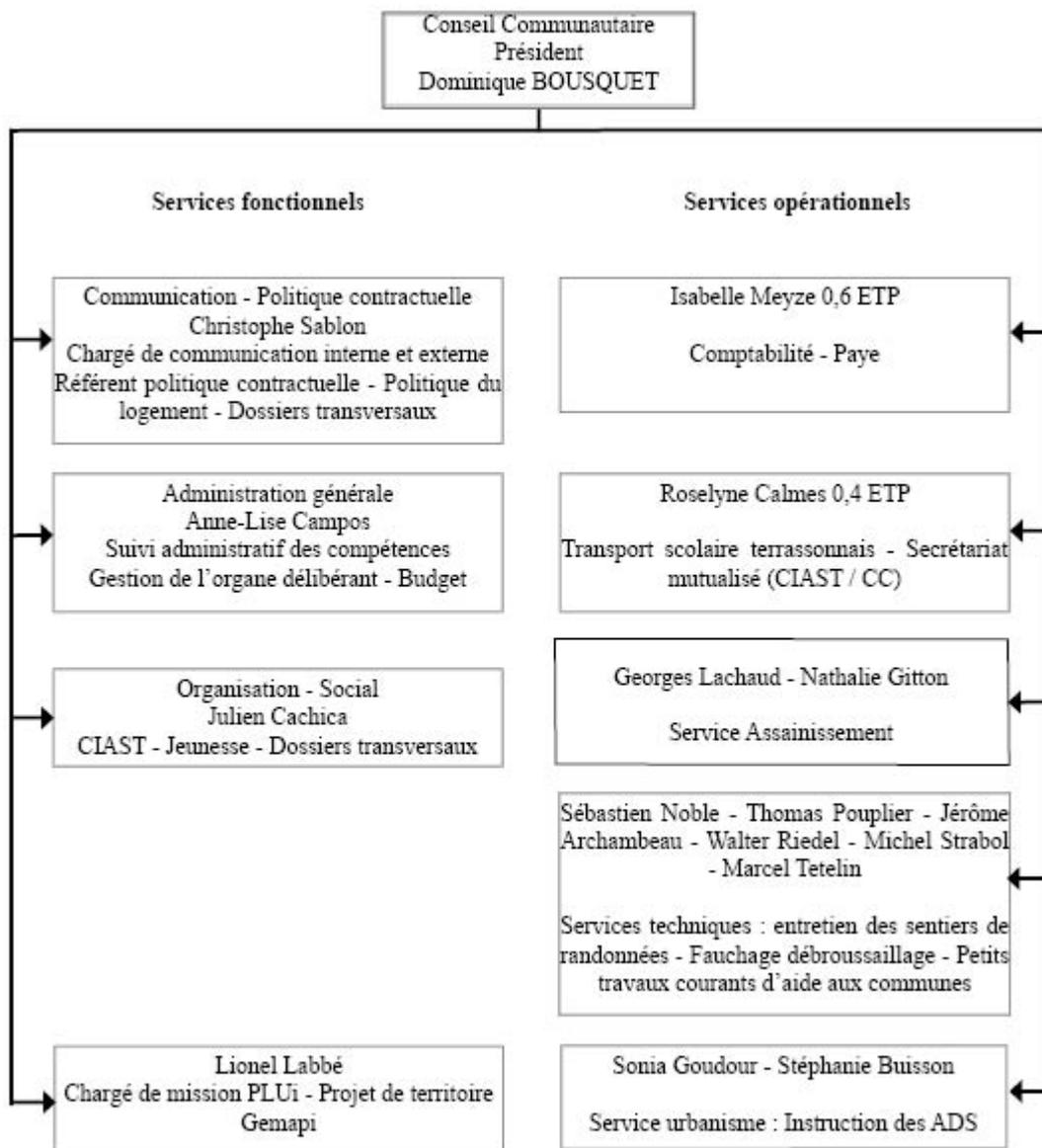
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LES RENCONTRES PÉRIODIQUES DU BUREAU ET DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE	HEURE ET LIEU
29 janvier 2018	20 h 30 Salle des Fêtes de Terrasson
29 mars 2018	20 h 30 Salle des Fêtes de Terrasson
16 avril 2018	20 h 30 Salle des Fêtes de Terrasson
14 mai 2018	20 h 30 Salle des Fêtes de Terrasson
10 juillet 2018	17 h 00 Salle des Fêtes de Terrasson
5 septembre 2018	20 h 30 Salle socioculturelle du Lardin-Saint-Lazare
27 septembre 2018	20 h 30 Salle des Fêtes de Terrasson
4 décembre 2018	20 h 30 Salle des Fêtes de Terrasson

BUREAU COMMUNAUTAIRE	HEURE ET LIEU
26 mars 2018	18 h 00 Pôle des Services Publics de Terrasson
5 avril 2018	18 h 00 Pôle des Services Publics de Terrasson
30 août 2018	17 h 00 Pôle des Services Publics de Terrasson
26 novembre 2018	18 h 00 Pôle des Services Publics de Terrasson

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF



LES STATUTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
Vu les arrêtés préfectoraux n°2013150-0003 du 30 mai 2013 et n°2013282-0002 du 9 octobre 2013 modifiés portant création de la communauté de communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort (CCTPNTH) ;
Vu l'arrêté préfectoral n°2016-S-0049 du 11 avril 2016 ;
Vu l'arrêté préfectoral n°2016-S-0154 du 23 décembre 2016 ;
Vu l'arrêté préfectoral n°PREF/DDL/2017/0023 constatant l'éligibilité de la communauté de communes du terrassonnais en périgord noir thenon hautefort à la dotation globale de fonctionnement (DGF) bonifiée en application de l'article L 5211-29 du CGCT ;

Les statuts de la CCTPNTH sont les suivants :

Article 1 : À compter du 1^{er} janvier 2017, la CCTPNTH est composée des communes de Ajat, Auriac-du-Périgord, Azerat, Badefols d'Ans, Bars, Beauregard de Terrasson, Boisseuilh, Châtres, Chourgnac, Coly, Condat-sur-Vézère, Les Coteaux Périgourdiens, Coubjours, Fossemagne, Gabillou, Granges d'Ans, Hautefort, La Bachellerie, La Cassagne, La Chapelle Saint-Jean, La Feuillade, Ladornac, Le Lardin Saint-Lazare, Limeyrat, Montagnac d'Auberoche, Nailhac, Pazayac, Peyrignac, Saint-Rabier, Sainte-Eulalie d'Ans, Sainte-Orse, Sainte-Trie, Teillots, Temple Laguyon, Terrasson-Lavilledieu, Thenon, Tourtoirac, Villac.

Article 2 : Le siège de la CCTPNTH est situé : Pôle des Services Publics à Terrasson-Lavilledieu.

Article 3 : Sa durée est illimitée.

Article 4 : À compter du 1^{er} janvier 2018, la CCTPNTH exerce les compétences définies ci-après :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Selon l'article L5214-16 I du CGCT, la Communauté de Communes exerce de plein droit au lieu et place des communes membres les compétences relevant de chacun des groupes suivants :

-  Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
-  Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
-  Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement, à savoir les missions suivantes :
 - 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
 - 2° L'entretien ou l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
 - 5° La défense contre les inondations et contre la mer
 - 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

- ✚ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ✚ Collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

La Communauté de Communes doit exercer, au lieu et place des communes, pour la conduite d'actions communautaires, les compétences relevant d'au moins trois des neuf groupes prévus par l'article L 5214-16 II du CGCT.

- ✚ Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- ✚ Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- ✚ Construction ou aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- ✚ Action sociale d'intérêt communautaire
- ✚ En matière d'Assainissement : l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif
- ✚ Création et gestion **de maisons de services au public** et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

COMPÉTENCES FACULTATIVES ET SUPPLÉMENTAIRES

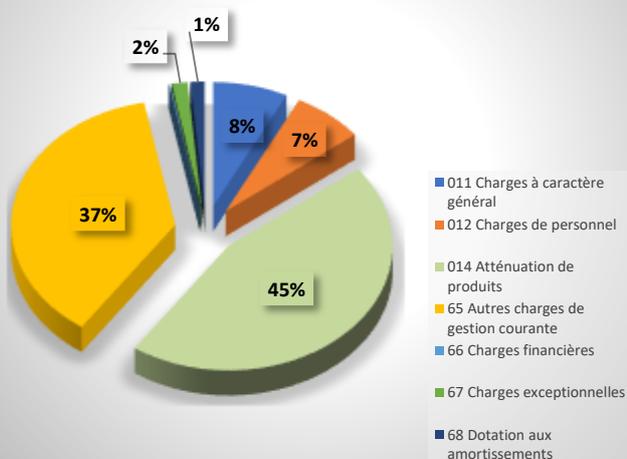
- ✚ Aménagement numérique au sens de l'article L1425-1 du CGCT

Article 5 : Adhésion à un syndicat mixte

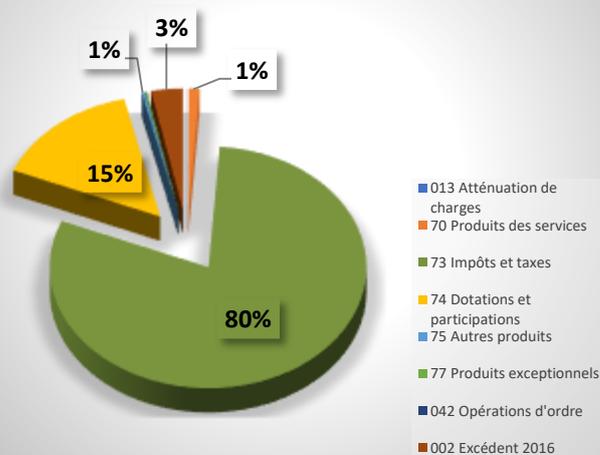
L'adhésion de la Communauté de Communes à un syndicat mixte se fera par décision de son conseil communautaire à la majorité simple.

Comptes Administratifs 2018 : Vue synthétique

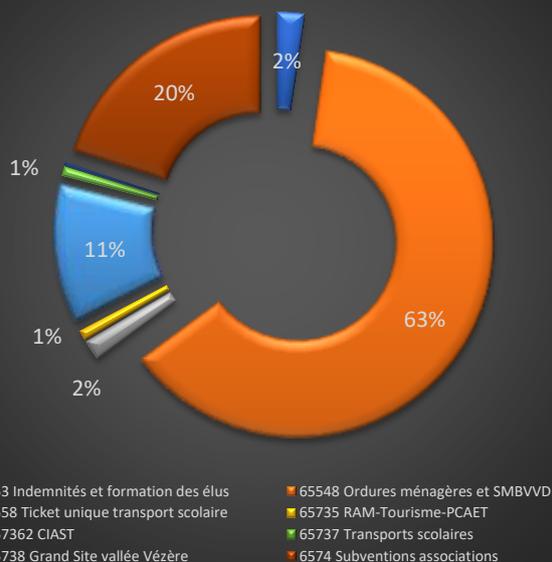
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 9 911 802,97 €



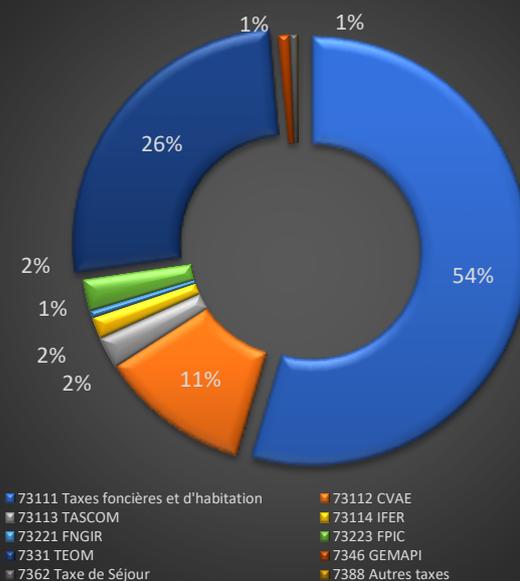
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 10 539 005,77 €

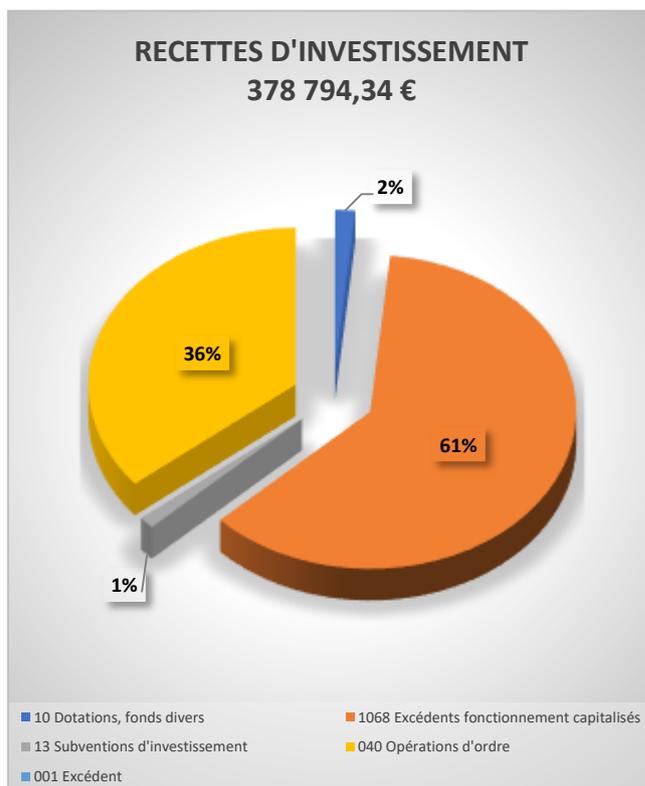
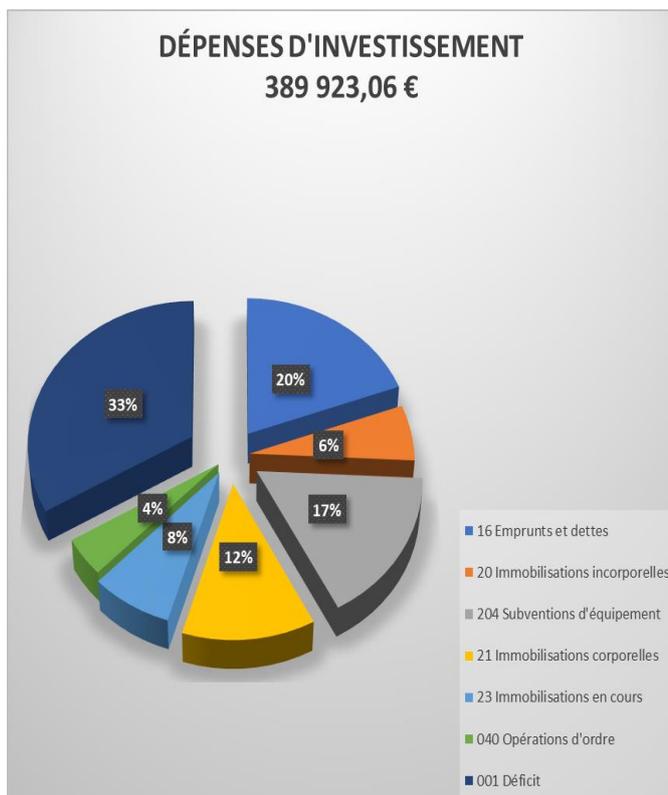


65 Autres charges de gestion courante 3 696 329,58 €



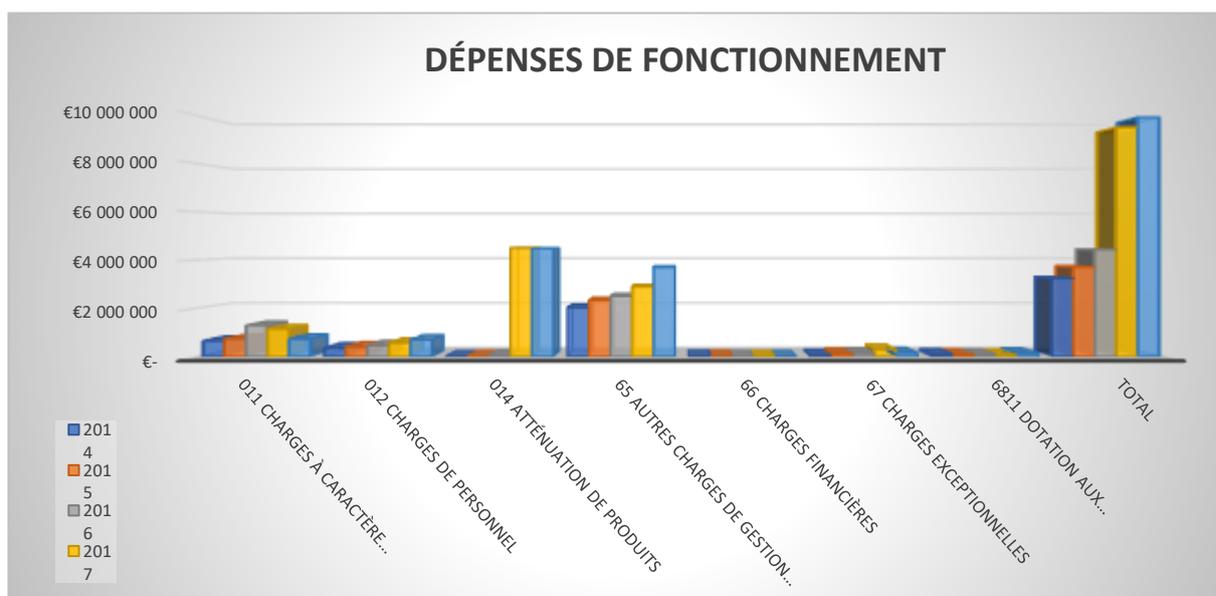
73 Impôts et Taxes 8 445 071,48 €





Le volume du budget principal, tant en recettes qu'en dépenses est en augmentation par rapport à 2017 avec un peu plus de 10,539 millions de recettes contre 10 068 976,46 € et près de 9,912 millions de dépenses contre 9 497 904,91 €.

Comparatif par chapitre depuis la création

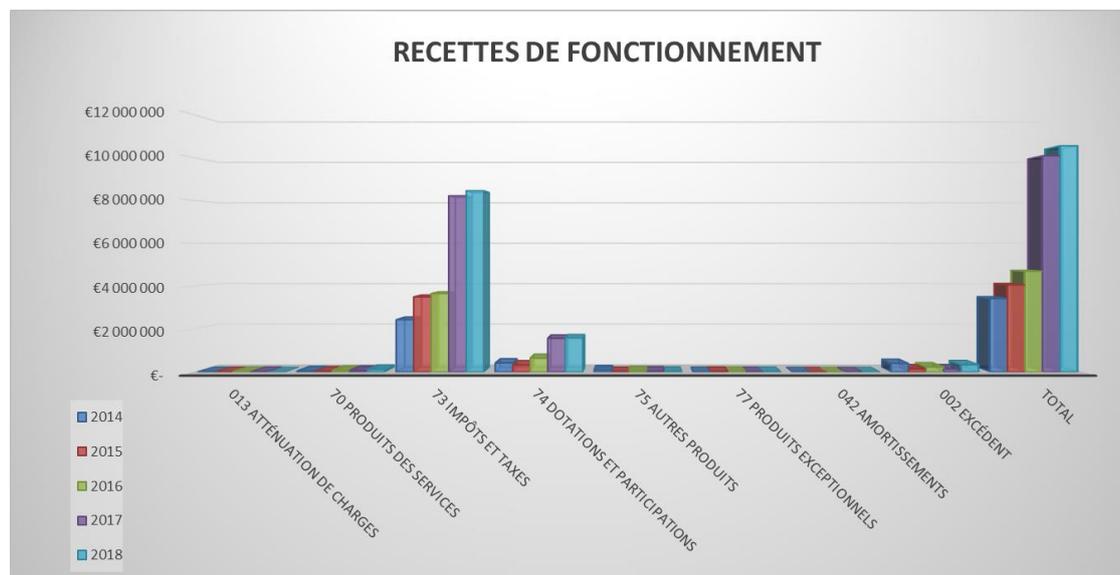


En dépenses de fonctionnement :

Les Charges à caractère général (011) sont toujours en diminution en raison du changement d'imputation pour le paiement des OM comptabilisé en totalité maintenant au chapitre 65.

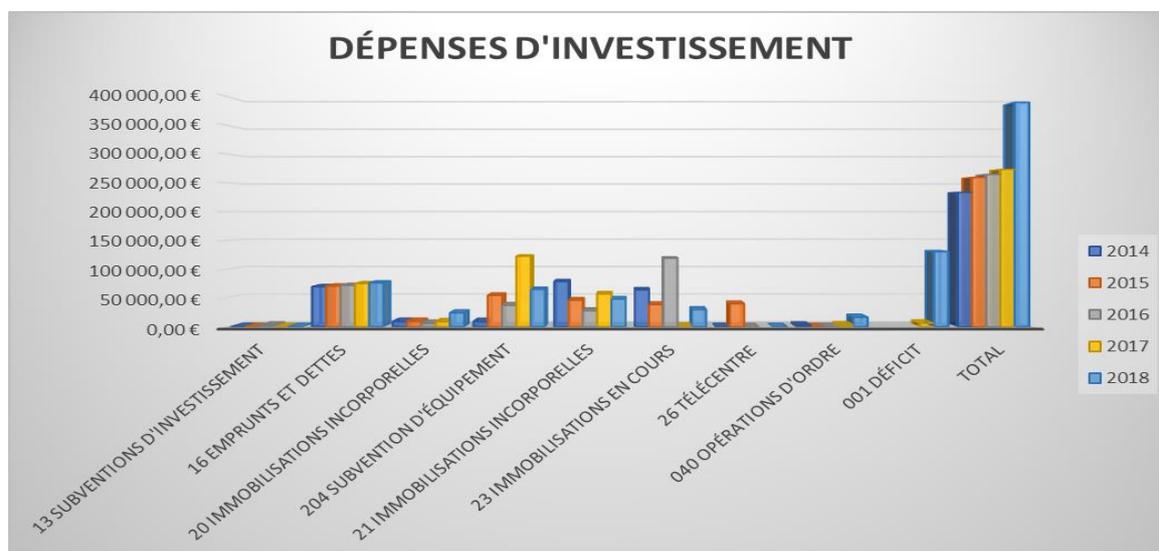
Pour le chapitre 012 « Charges du Personnel », la progression est importante, un peu plus de 131 000 €, et résulte pour la majeure partie (113 625 €) d'un changement d'imputation concernant la prise en charge des remboursements des frais de personnel des ALSH ainsi que de la prise de compétence « Assainissement » avec la création de deux postes d'agents.

Le chapitre 014 « Atténuation de produits » insignifiant les trois premières années apparaît fortement en 2017 en raison du passage en FPU et du versement subséquent des Attributions de Compensation aux communes.



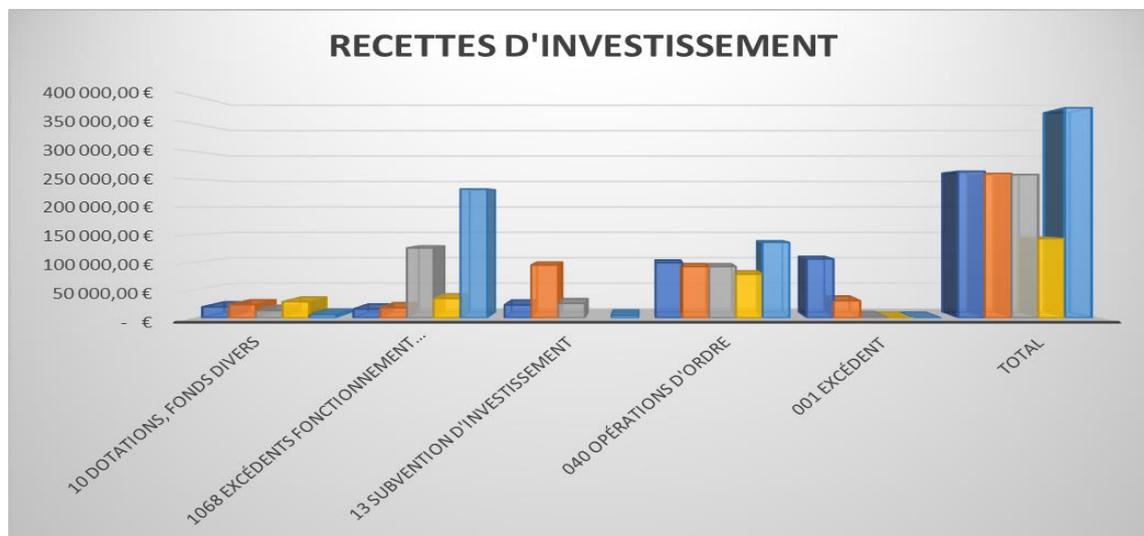
En recettes de fonctionnement :

En recettes, un gain d'un peu plus de 470 000 € est enregistré, les contributions directes ont progressé d'un peu plus de 237 000 € (dont 34 250 € pour la CVAE et 64 260 € pour la TEOM), de plus l'instauration de la taxe GEMAPI a apporté 70 000 € supplémentaires, mais c'est aussi la progression de l'excédent n-1 à hauteur de quasiment 202 000 € qui influe sur cette augmentation. A contrario, le FPIC a diminué de près de 42 500 € et l'excédent reversé des budgets annexes d'un peu plus de 12 000 €.



En dépenses d'investissement :

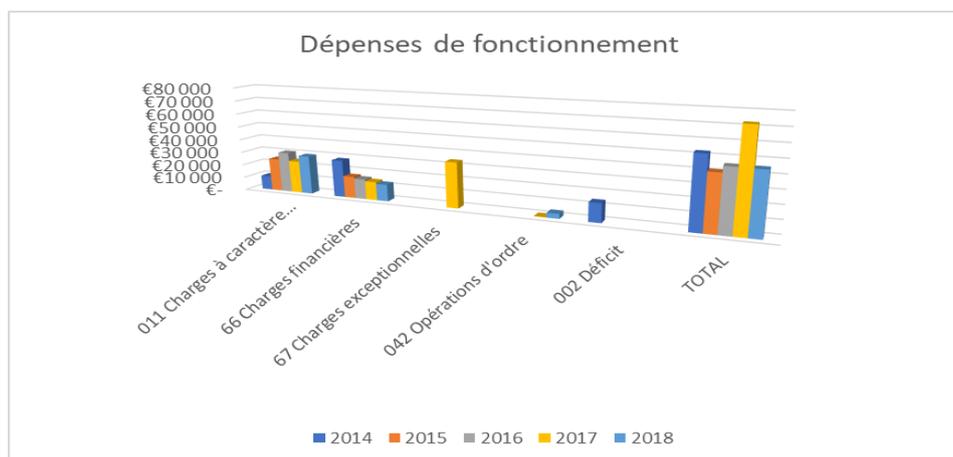
On enregistre peu de variation pour la plupart des chapitres mais le déficit quasi inexistant en 2017 fut d'un peu plus de 130 000 € en 2018.



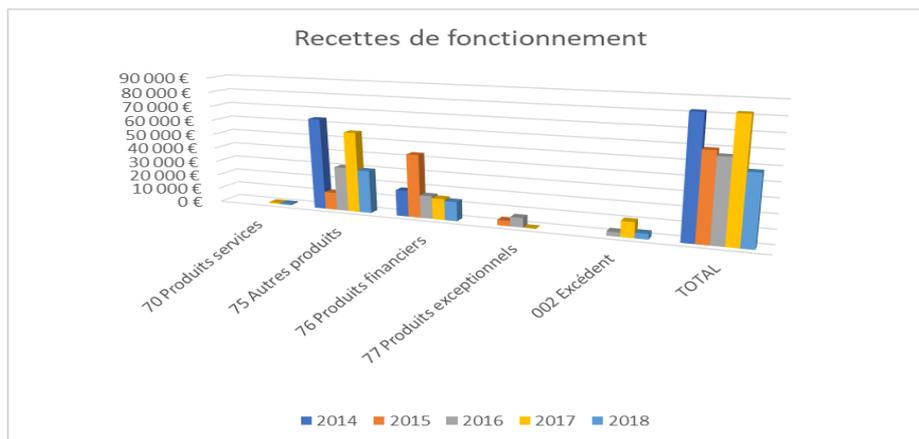
En recettes d'investissement :

La forte augmentation des recettes (+ 236 000 €) résulte principalement de la progression de l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) et dans une moindre mesure de l'augmentation du chapitre 040 (Opérations d'ordre).

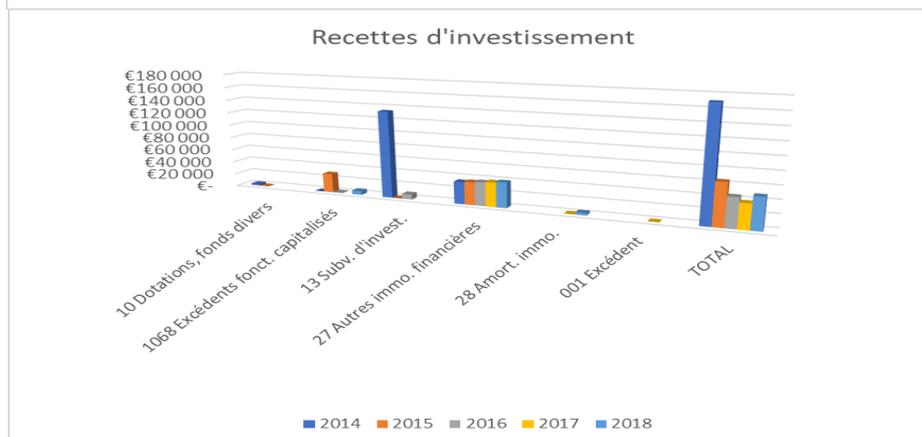
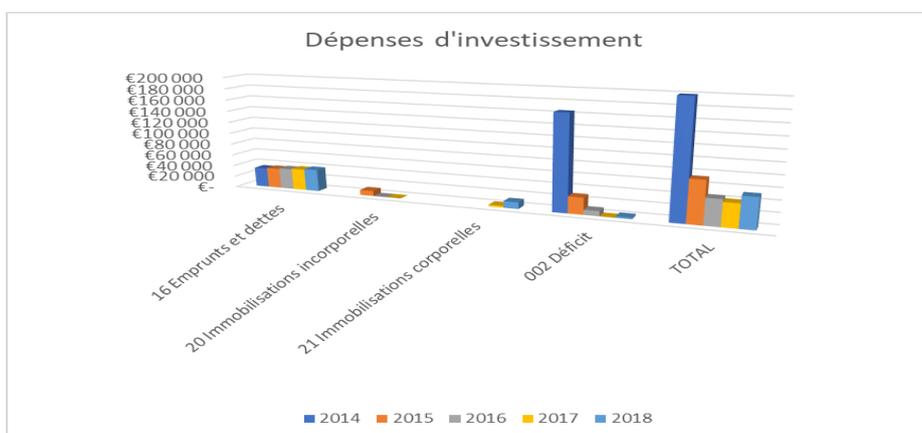
BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ RURALE



Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de plus de 27 000 € puisqu'il avait été décidé de procéder en 2017 au règlement à MSA Services des déficits antérieurs (34 000 €), charge exceptionnelle que l'on ne retrouve pas en 2018.



Concomitamment les recettes sont en diminution, la subvention d'équilibre provenant du budget principal ayant diminué, le déficit d'exploitation auprès de MSA Services étant réglé.



BUDGETS ANNEXES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

BUDGET ANNEXE : « AMÉNAGEMENT »

Aucune opération n'a été réalisée en 2018.

BUDGET ANNEXE : « SAINT-AGNAN »

Aucune opération n'a été réalisée en 2018.

BUDGET ANNEXE : « ROUSSET »

Aucune opération n'a été réalisée en 2018, les seules dépenses sont constituées par les annuités d'emprunts d'un montant de 116 670,37 € et le remboursement des intérêts pour 5 667,38 €. À noter une recette de 22 514,40 € issue de la vente d'une parcelle du Rousset à l'entreprise Lagarde et Laronze. La subvention d'équilibre provenant du budget principal s'est quant à elle élevée à 122 350 €.

BUDGET ANNEXE : « LES FAURIES »

Les dépenses en 2018 correspondent au remboursement des annuités d'emprunts de 30 000 € et au remboursement des intérêts pour 9 556,17 €, à des frais de notaire pour 6 833,87 €, des frais d'études pour 3 300 € et les taxes foncières pour 4 001 €. En recettes ont été perçus 45 208 € pour la vente de terrains à l'entreprise Défipro.

BUDGET ANNEXE : « LES BROUSSILLOUX »

Ont été enregistrés en dépenses, 1 105,20 € de frais de bornage.

BUDGETS ANNEXES SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les trois budgets annexes SPANC préexistants, ont cette année été réunis et ne forment donc plus qu'un seul budget. En dépenses ont été comptabilisés les frais d'études et de consultation pour la Délégation de Service Public pour un montant de 4 476 €, en recettes, la subvention de l'Agence de l'Eau s'est élevée à 20 688 €.

Le reversement au budget principal s'établit à **10 213 € (22 556,71 € en 2017)**.

Liste des subventions attribuées aux associations

Pour l'exercice 2018, au vu des sollicitations de nombreuses associations pour le versement d'une subvention, le Conseil communautaire a proposé de prévoir au budget, à l'article 6574, un montant global de 596 673,32 € (597 530 € en 2017) qui ont été répartis comme suit :

Attributaire	Montant
Office de Tourisme	321 656,00 €
Espace Économie Emploi du Terrassonnais	40 377,92 €
Centre Social et Culturel Thenon Causses et Vézère	31 000,00 €
Missions Locales	25 740,40 €
Association Pays Périgord Noir	23 349,00 €
Maison de l'Emploi du Périgord Noir	9 807,00 €
Périgord Développement	4 588,00 €
Périgord Initiative	4 900,00 €
Infodroits	675,00 €
Gestion ALSH Thenon Centre Social	80 530 €
Convention Culturelle avec Département	
Itinérance Culturelle en Terrassonnais	3 000,00 €
Association Art de Vivre	750,00 €
Travelling Ciné-Roc	1 000,00 €
Centre Social et Culturel Thenon Causses et Vézère	1 200,00 €
Hautefort Notre Patrimoine	100,00 €
La Concorde Terrassonnaise	300,00 €
Comité d'Animation de Sainte-Orse	150,00 €
Les Troubadours de Terrasson	150,00 €
Le Livre en Tête (Saint-Rabier)	350,00 €
Harmoniums Bars	150,00 €
Le Vallon (Sergeac) église de Bars	200,00 €
Comité des fêtes de Limeyrat	1 000,00 €
Condat Animation	400,00 €
Association le Monde dans mon Village	750,00 €
Clubs sportifs	
Football Club Thenon Limeyrat Fossemagne	2 000,00 €
Rugby Le Lardin (USV Le Lardin)	2 000,00 €
Lardin Basket Club	1 500,00 €
Rugby Terrasson (USC Terrasson)	1 000,00 €
Mondialito Condat (Club athlétique Condat)	750,00 €
Samourai Karaté Terrasson	250,00 €
Judo Club Terrasson	250,00 €
Judo Club Thenon	250,00 €
Tennis de Table Terrasson (ASTT Terrasson)	500,00 €
Tennis de Table du Périgord Noir (La Feuillade)	250,00 €
Tennis club de Condat	250,00 €
Tennis club de Terrasson	250,00 €
Ecole Foot Terrasson	500,00 €
Ecole Foot Villac	250,00 €
Ecole Foot La Bachellerie	250,00 €
Ecole Foot La Feuillade (L'Olympique Larche La Feuillade)	250,00 €

Ecole Foot Hautefort	250,00 €
Ecole Foot Condat	250,00 €
BMX Terrasson	250,00 €
Association Corps Mouvement Danse	250,00 €
Rol'air Sport Vézère	250,00 €
Journées Pleine Nature	
à Thenon	300,00 €
à Hautefort	300,00 €
dans le Terrassonnais	300,00 €
Condat Animation	
Occitanie	300,00 €
Bibliothèque occitane itinérante	200,00 €
Divers	
Tour du Limousin	10 000,00 €
UDOTSI Dordogne	2 600,00 €
Aquitaine Active	2 300,00 €
Radio Vallée Vézère	2 000,00 €
Cristal FM	2 000,00 €
ADER Mobilité	1 500,00 €
Fête de l'élevage à Saint-Rabier	1 500,00 €
Ewanews	1 500,00 €
Association de muséographie médicale de Hautefort	2 500,00 €
Semaine culturelle Tourtoirac	1 000,00 €
Maison des Lycéens de Saint-Exupéry	1 300,00 €
Association Les Ptits Loups	500,00 €
Comité de Jumelage de Terrasson	250,00 €
Comité de Jumelage du Pays d'Ans	250,00 €
Croix Rouge de Terrasson	250,00 €
Croix Rouge de Thenon	250,00 €
Restaurants du Cœur	250,00 €
Les Amis de Villac	250,00 €
Confrérie du Miel et des Abeilles	250,00 €
Concours Peinture Tourtoirac	250,00 €
La Main et l'Outil	200,00 €
ACAPEC	200,00 €
Centre Départemental de la Mémoire	150,00 €
Comité FNACA Terrasson	150,00 €
TOTAL	596 673,32 €

COMPÉTENCE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE - URBANISME

Vice-Présidente : Mme Isabelle DUPUY, Adjointe de Terrasson-Lavilledieu

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Association Pays Périgord Noir

23 349,00 €

L'association Maison du Périgord Noir porte, depuis 2001, le Contrat de Pays contractualisé avec l'État et la Région Nouvelle Aquitaine ainsi que le programme LEADER mis en œuvre par l'Union Européenne. Pour faire suite à la mise en place du nouveau règlement d'intervention de la Région, le dernier contrat a été établi pour la période 2015-2020 en reprenant les grands axes de développement connus depuis les débuts de la contractualisation mais en mettant en avant deux principes majeurs :

- Faire en sorte que chaque territoire, quel que soit son degré de fragilité, puisse bâtir un projet de développement de l'économie, de l'emploi, des services et équipements indispensables, en faisant appel de manière programmée et contractuelle aux principales politiques de droit commun de la Région,
- Soutenir d'une manière spécifique les territoires les plus fragiles dans un souci de cohésion territoriale, en leur apportant au-delà des crédits de droit commun, des moyens complémentaires, innovants et/ou bonifiés. Cela concerne notamment les petits pôles urbains (fonction de centralité à l'échelle de leur bassin de vie), et les zones rurales et périurbaines fragiles.

Le compte de résultat fait apparaître des charges à hauteur de 152 514,03 € (142 514,41 € en 2017) pour des produits qui s'élèvent à 181 413,19 € (159 818,39 €), ce qui aboutit à un résultat excédentaire de 28 899,16 € (17 303,98 €).

➤ Le programme européen Leader – Accompagnement des porteurs de projets

- La programmation Leader se clôturera en 2022, les derniers dossiers seront sélectionnés par le GAL au mois de mars
- Alors que le montant initial de l'enveloppe financière disponible s'élevait à 1 283 250 €, il reste fin 2018 326 865,24 € d'enveloppe non consommée.
- 11 nouveaux projets sont en cours de construction représentant un montant estimé de financement de 645 000 €. C'est pourquoi une enveloppe complémentaire de 435 000 € a été demandée dans le cadre de l'Appel À Propositions.
- Une dynamique en faveur des tiers-lieux, des projets culturels et créateurs de lien social, des projets de coopération (installation ovine, sites préhistoriques du sud-ouest, moulins du Périgord Noir et du Luxembourg)
- Un soutien à l'ingénierie locale sur des thématiques identifiées : animation forestière de proximité, animation en faveur de la transmission des exploitations en Périgord Noir, animation économique de la filière châtaigne

➤ Programme FISAC – Opération Collective en Milieu Rural (OCMR)

La stratégie de l'OCMR repose sur la consolidation de l'appareil commercial comme pilier de l'économie résidentielle du territoire en capitalisant sur la notoriété et l'image du Périgord Noir. Le plan d'actions comporte 5 axes :

- Accompagner la dynamique d'investissement
- Favoriser l'interconnexion du territoire
- Conforter le maillage du tissu alimentaire de base
- Capitaliser sur l'image du Périgord Noir et conforter le travail en réseau
- Mise en œuvre du programme

Pour cela les fonds d'État obtenus s'élèvent à 64 171 € pour le fonctionnement et à 281 161 € pour l'investissement pour un montant total du programme de **2 094 962 €**.

Après le choix des prestataires devant réaliser les diagnostics-conseils aux entreprises : CCI et Chambre des Métiers, et le recrutement au 1^{er} septembre d'une Chargée de Mission en la personne de Mme Rébecca DAIN, le début de l'opération avec autorisation de déposer les dossiers de demande de subvention a été acté au 11 octobre.

➤ **Création du Syndicat Mixte du SCoT**

- Délibération du 29 janvier pour l'approbation de la création du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Périgord Noir
- Arrêté Préfectoral n° 24.2018.08.01.001 du 1^{er} août 2018 portant création du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Périgord Noir
- Par délibération du Syndicat Mixte, en date du 10 octobre, le SCoT Périgord Noir a été prescrit et dans le même temps ses objectifs et les modalités de la concertation ont été définis

➤ **Résidence Habitat Jeunes**

Ce projet mis en œuvre par la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir pour le compte de l'ensemble des 6 intercommunalités du Pays prévoit la création d'un Foyer Jeunes Travailleurs d'une capacité de 45 lits (34 logements) dans un ancien immeuble du lycée Pré de Cordy.

Ce projet représente un budget d'investissement de 2,5 M€ HT cofinancé à hauteur de 79 %

Financeurs	Montant HT	Part HT	Notes
CR nouvelle aquitaine	440 000 €	17,6%	Acquis
Etat - PIA	800 000 €	32%	Acquis
CD Dordogne	225 000 €	9%	Acquis
CAF Dordogne	150 000 €	6%	Acquis
LEADER	350 000 €	14%	En instruction
Caisse des Dépôts : Prêt PLAI de 590 k€	535 000 €	21,4%	plus 55k€ pour couvrir des charges annexes
TOTAL	2 500 000 € ht	100%	
Ameublement à charge de la MDEPN = 151.000 €			Acquis + aide asso PPN pour le démarrage

- **Piscine couverte du Périgord Noir** : Un audit a été confié à l'ATD 24 afin d'établir le diagnostic technique de l'ensemble des piscines du territoire du Pays

➤ **Nouvelle politique contractuelle Région 2017-2020 avec une intervention différenciée**

En préambule à la rédaction du programme d'actions qui fera l'objet de la contractualisation, un diagnostic territorial financé par le Conseil Régional a été confié au cabinet OP Conseil. Le 10 décembre s'est déroulé le Comité de Pilotage de lancement où fut présenté l'ensemble de la démarche qui devra s'achever en juin 2019, moment de l'adoption en séance plénière du Conseil Régional du « Contrat ». Après l'analyse socio-économique réalisée par le cabinet, des ateliers seront proposés aux acteurs économiques et institutionnels du territoire afin de bâtir le programme d'actions qui fera l'objet de la contractualisation.

➤ **Politique du logement**

L'étude pré-opérationnelle a proposé la mise en œuvre d'une OPAH RR (Revitalisation Rurale) sur le territoire des trois Communautés de Communes « méridionales ».

Afin de réaliser l'étude pré-opérationnelle sur l'ensemble des trois Communautés restantes (Sarlat Périgord Noir, Vallée de l'Homme et Terrassonnais) une convention a été passée entre elles et la rédaction du cahier des charges pour la consultation a débuté.

✚ Élaboration, révision et modification des documents d'urbanisme

- Délibération portant modifications de la convention pour l'instruction des actes d'urbanisme en date du 29 janvier
- Délibération portant arrêt du projet de PLU de Condat-sur-Vézère en date du 29 mars
- Délibération portant modifications simplifiées des PLU d'Auriac-du-Périgord et de Sainte-Orse en date du 29 mars
- Délibération portant avis sur l'évolution du site Natura 2000 « Coteaux calcaires de la Vézère » en du 29 mars
- Délibération portant modification simplifiée du PLU de Fossemagne en date du 14 mai
- Délibération portant modification simplifiée du PLU de Thenon en date du 14 mai
- Délibération portant approbation de la modification simplifiée du PLU d'Auriac-du-Périgord en date du 10 juillet
- Délibération portant approbation de la modification simplifiée du PLU de Sainte-Orse en date du 10 juillet
- Délibération portant approbation de la modification simplifiée du PLU de Fossemagne en date du 5 septembre
- Délibération portant instauration du Droit de Préemption Urbain (DPU) sur la commune de Tourtoirac en date du 4 décembre

Montant réalisé : 19 112,84 € (8 524,56 € en 2017)

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU SERVICE INSTRUCTEUR

Le territoire de la CCTPNTH est composé de 38 communes.

Le service ADS instruit depuis le 1^{er} janvier 2017 pour 36 communes.

La commune de Terrasson a conservé son service ADS propre alors que la commune de Temple-Laguyon, compte tenu de l'absence de document d'urbanisme, est instruite par la DDT.

Petit récapitulatif de l'évolution du service ADS de la Communauté de Communes :

Service ADS CCTTH : 36 communes

Avant le 1er juillet 2015	Du 07/15 au 01/2017	A partir du 01/2017
12 communes	17 communes	36 communes

La commune de CONDAT SUR VEZERE reste en RNU (Règlement National d'Urbanisme) en raison de la caducité de son POS au 27/03/2017 jusqu'à l'approbation de son PLU.



23 communes en Carte Communale

12 communes en PLU

1 commune en RNU

1 commune autonome : TERRASSON

1 commune DDT : TEMPLE LAGUYON

1- Fonctionnement

Le service instructeur est ouvert :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h00 et 17h
- Mercredi de 8h30 à 12h

Le service reçoit sur rendez-vous architectes, particuliers...

2- Moyens humains

Le service est composé de deux agents titulaires à temps plein :

- Une technicienne principale 1^{ère} classe, instructrice en charge du service
- Une adjointe administrative principale 2^{ème} classe, instructrice. Stéphanie BUISSON, ayant eu son concours de rédacteur, est stagiaire depuis le 1^{er} octobre 2018 (formation d'intégration prévue en 2019).

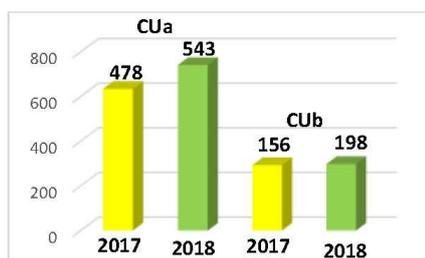
3- Formations effectuées en 2018

- 05/06/2018 : Formation urbanisme à MARSAC–CNFPT
- 03/04 et 04/04/2018 : Formation instruction des dossiers ERP à BORDEAUX – CNFPT
- 26/04/2018 et 05/10/2018 : Journées Club-ADS à MARSAC–DDT 24

4- Missions principales du service ADS

- Le contrôle des règles d'urbanisme applicables
- La consultation des partenaires SDE 24, SIAEP, DRAC, DDT, chambre d'agriculture, CDPENAF, CDNPS...
- Préparation des différents courriers (majoration délai, pièces manquantes...)
- Synthèse des avis
- Une proposition de décision
- Transmission au service de la DDT service SUHC – Pôle construction durable et solidaire (depuis novembre 2017)
 - Arrêté de décision de l'autorité + attestation RT 2012
 - A l'achèvement des travaux : DAACT + attestation thermique RT2012
- Participation aux réunions PLU et PLUi
- Information aux communes : Parallèlement, le service ADS tient informé les communes de l'évolution de l'actualité en urbanisme (ex : obligation du recours à l'architecte – modification du seuil...).
- Guichet Unique : Le service peut participer au Guichet Unique de la Vallée de la Vézère pour les dossiers de la commune de Condat sur Vézère.
- Coordination avec le service Assainissement de la CCTTH : Fin 2018, une réunion avec Nathalie GITTON et Georges LACHAUD a été organisée afin de coordonner les 2 services pour les consultations internes : mise en place d'une fiche navette transmise avec les dossiers, consultation du service assainissement lors des CU opérationnels, PC, PA.

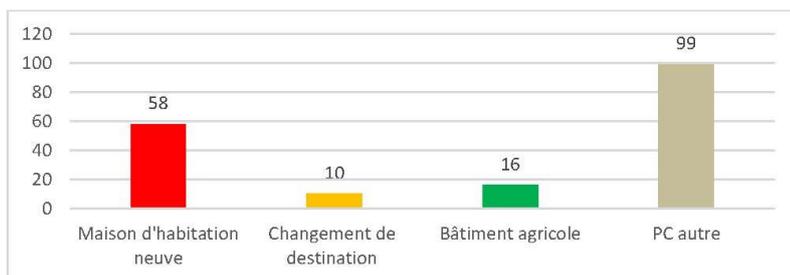
Répartition des certificats d'urbanisme en 2018 et comparaison avec 2017



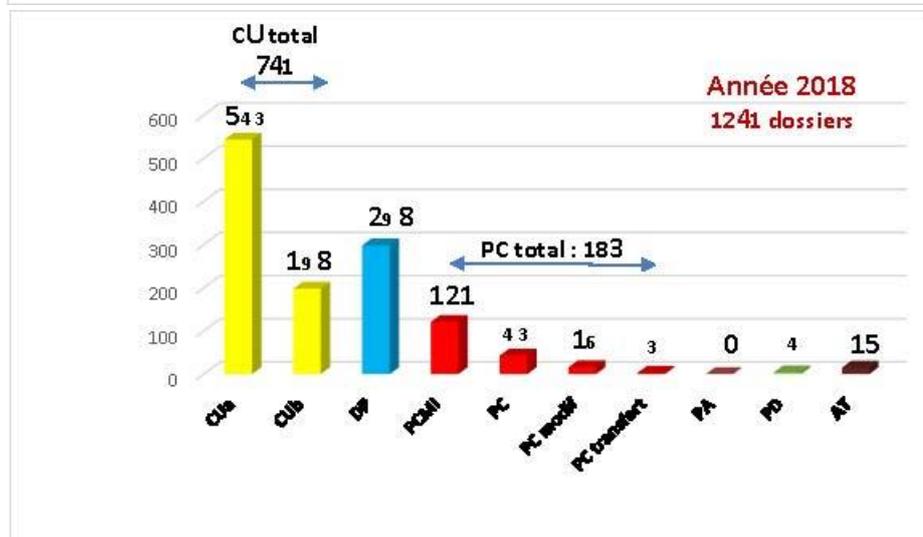
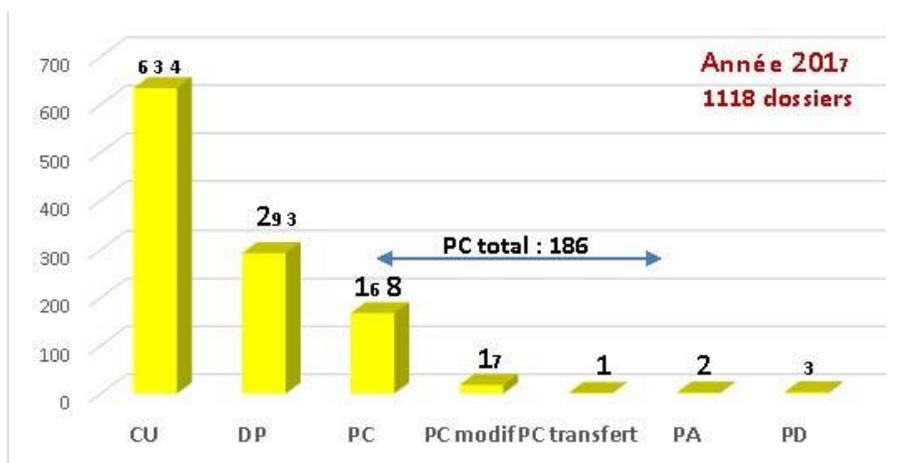
Augmentation du nombre de CU pour l'année 2018.

Augmentation du nombre de CUb du à « l'effet PLUi » (figer les droits à construire sur les terrains)

Répartition des permis de construire



Augmentation du nombre de PC pour construction de maison d'habitation



Communes	Maison d'habitation neuve	Changement de destination	Bâtiment agricole	PC autre
Ajat	1			4
Auriac du Périgord	5			2
Azerat	4	2	1	2
Badefols d'Ans	1	1		3
Bars	1		1	3
Beauregard de Terrasson	2			2
Boisseuilh				
Châtres		1		2
Coteaux Périgourdins	2	1		6
Chourgnac				2
Coly	1			3
Condat sur Vézère	4			2
Coubjours				
Fossemagne	1	1		5
Gabillou			1	1
Granges d'Ans			1	
Hautefort	4		1	9
la Bachellerie		1	1	4
la Cassagne				
la Chapelle St Jean	2			
la Feuillade	9	1		7
Ladornac				6
le Lardin St lazare	3		1	2
Limeyrat	1			6
Montagnac d'Auberoche	2			
Nailhac			2	
Pazayac	3			6
Peyrignac	2			2
Saint Rabier	1	1	1	2
Sainte Eulalie d'Ans	1		1	2
Sainte Orse	2	1	2	5
Sainte trie				
Teillots				
Thenon	2			4
Tourtoirac	3		1	4
Villac	1		2	3
Total	58	10	16	99
		183		

Rappel – Bilan Instruction 2017

Communes	CU	DP	PC	PC modif	PC transfert	PA	PD
Ajat	9	5	2	1			
Auriac-du-Périgord	26	12	3	1			
Azerat	28	10	5	1			
Badefols d'Ans	20	16	1				
Bars	11	4	1				
Beauregard-de-Terrasson	21	8	7	2			
Boisseuilh	5	1	1				
Châtres	13	2	3	0			
Coteaux Périgourdiens	22	6	4	1			
Chourgnac	3	1	1				
Coly	17	7	3				
Condat sur Vézère	27	11	11	1			
Coubjours	7	3	3				
Fossemagne	15	7	3	1		1	
Gabillou	7	4	4	1			
Granges d'Ans	9	2					
Hautefort	30	15	11				
La Bachellerie	44	22	3				1
La Cassagne	11	3	6	1			
La Chapelle St Jean	3	3	2				
La Feuillade	35	13	14	1		1	
Ladornac	26	19	10				
Le Lardin St lazare	41	21	7				
Limeyrat	21	5	7	1			
Montagnac d'Auberoche	5	4	3				1
Nailhac	8	6	4				
Pazayac	33	15	2				
Peyrignac	17	4	2				
Saint-Rabier	14	14	10				
Sainte Eulalie d'Ans	10	4	2	2			1
Sainte-Orse	11	15	6	1			
Sainte-Trie	1	2	1				
Teillots							
Thenon	51	21	13	2	1		
Tourtoirac	20	6					
Villac	13	2	6				
Total	634	293	168	17	1	2	3
	1118 dossiers						

BILAN 2018

Communes 2018	CUa	CUb	DP	PCMI	PC	PC modif	PC transfert	PA	PD	AT	TOTAL
Ajat	14	2	11	4	1						32
Auriac du périgord	16	6	11	6	1						40
Azerat	25	6	6	8	1						46
Badefols d'Ans	8	1	7	5					1		22
Bars	4	2	2	3	2						13
Beauregard de Terrasson	22	21	18	4							65
Boisseuilh	6		4								10
Châtres	10	7	4	1		2				5	29
Coteaux Périgourdins	18	17	6	8	2	1					52
Chourgnac	1		3	1	1					1	7
Coly	11	6	3	3		1					24
Condat sur Vézère	17	17	18	4	1	1					58
Coubjours	7	1	5								13
Fossemagne	27	7	3	3	4					2	46
Gabillou	9	1	6	1	1						18
Granges d'Ans	2	2	2		1						7
Hautefort	18	7	24	7	6	1			3	2	68
la Bachellerie	29	17	13	5			1				65
la Cassagne	10	1	4								15
la Chapelle St Jean	3	2	4	2							11
la Feuillade	10	17	13	11	2	3	1			2	59
Ladornac	23	8	7	5		1					44
le lardin st lazare	29	8	23	2	3						65
limeyrat	28	3	3	5	1	1					41
Montagnac d'Auberoche	6	3	6	2							17
Nailhac	7	4	6		2						19
Pazayac	16	8	9	8	1						42
Peyrignac	15	2	6	2		1	1				27
Saint Rabier	35	1	9	3	2						50
Sainte Eulalie d'Ans	9	2	8	2	2					1	24
Sainte Orse	34	7	17	4	3	2					67
sainte trie	5		2								7
Teillots	3	1	1								5
Thenon	35	6	16	5		1				1	64
Toutoirac	16	3	10	5	3					1	38
Villac	15	2	8	2	3	1					31
TOTAL	543	198	298	121	43	16	3	0	4	15	1241

Comparaison 2017 -2018

COMMUNES	CU (CUa + CUb)		DP		PC		PC modif		PC Transfert		PA		PD	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Ajat	9	16	5	11	2	5	1							
Auriac du Périgord	26	22	12	11	3	7	1							
Azerat	28	31	10	6	5	9	1							
Badefols d'Ans	20	9	16	7	1	5								1
Bars	11	6	4	2	1	5								
Beauregard de Terrasson	21	43	8	18	7	4	2							
Boisseuilh	5	6	1	4	1									
Châtres	13	17	2	4	3	1		2						
Coteaux Périgourdins	22	35	6	6	4	10	1	1						
Chourgnac	3	1	1	3	1	2								
Coly	17	17	7	3	3	3		1						
Condat sur Vézère	27	34	11	18	11	5	1	1						
Coubjours	7	8	3	5	3									
Fossemagne	15	34	7	3	3	7	1			1				
Gabillou	7	10	4	6	4	2	1							
Granges d'Ans	9	4	2	2		1								
Hautefort	30	25	15	24	11	13		1						3
la Bachellerie	44	46	22	13	3	5			1				1	
la Cassagne	11	11	3	4	6	2	1							
la Chapelle St Jean	3	5	3	4	2									
la Feuillade	35	27	13	13	14	13	1	3	1	1				
Ladornac	26	31	19	7	10	5		1						
le Lardin st lazare	41	37	21	23	7	5								
limeyrat	21	31	5	3	7	6	1	1						
Montagnac d'Auberoche	5	9	4	6	3	2							1	
Nailhac	8	11	6	6	4	2								
Pazayac	33	24	15	9	2	9								
Peyrignac	17	17	4	6	2	2	1		1					
Saint Rabier	14	36	14	9	10	5								
Sainte Eulalie d'Ans	10	11	4	8	2	4	2						1	
Sainte Orse	11	41	15	17	6	7	1	2						
Sainte trie	1	5	2	2	1									
Teillots		4		1										
Thenon	51	41	21	16	13	5	2	1	1					
Tourtoirac	20	19	6	10	7	8								
Villac	13	17	2	8	6	5		1						
TOTAL	634	741	293	298	168	164	17	16	1	3	2	0	3	4
	↗ 16,88 %		↗ 1,70 %		↘ 1,78 %		↘ 5,88 %		↗ 200 %		↘ 100 %		↗ 33,33 %	
	CUa	CUb												
2017	478	156												
2018	543	198												

COMPÉTENCE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vice-Président : M. Jean BOUSQUET, Adjoint de Terrasson-Lavilledieu

✚ **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire**

Au cours de l'année 2018, un terrain a été vendu à l'entreprise Lagarde et Laronze sur la zone du Rousset à Thenon alors qu'un terrain de la zone des Fauries à Terrasson était vendu à l'entreprise Défipro

Les actions de développement économique et de l'emploi sont mises en œuvre par différents organismes pour le compte du Périgord Noir moyennant l'octroi de subventions émanant des collectivités et que l'on retrouve ci-dessous :

Espace Économie Emploi du Terrassonnais

40 377,92 €

Depuis 1992, l'Espace Économie Emploi de Terrasson participe à l'accompagnement de la stratégie de diversification économique du Terrassonnais. En tant que relai des outils de développement économique des collectivités, il se positionne, dans son concept, en soutien de la politique de développement du territoire au service des élus, des acteurs économiques, de l'emploi et de la formation.

L'Espace Économie Emploi de Terrasson contribue ainsi à la promotion et à la commercialisation de l'offre territoriale en infrastructures d'accueil d'entreprises tout en valorisant l'offre du Service Public de l'Emploi. De ce fait, il est à la base de la construction d'une offre **de service public de l'économie et de l'emploi**. En quête permanente de valeur ajoutée, l'activité de l'Espace Économie Emploi de Terrasson est toujours mesurable notamment sur la base d'indicateurs d'activités et de résultats identifiés.

Ses compétences économiques et ses objectifs sont définis en 6 axes :

Axe 1 - Un relai pour le développement économique

Axe 2 - L'offre de service territoriale

Axe 3 - La mise en valeur et la promotion des infrastructures économiques

Axe 4 - Le développement des compétences, la mise en valeur des filières et des métiers

Axe 5 - Les outils d'aide à la décision : Diagnostics et Analyses statistiques

Axe 6 - L'expertise et le conseil

Mission Locale du Périgord Noir

25 559,60 €

Mission Locale du Haut Périgord

180,80 €

Pour les jeunes résidents des cantons de Hautefort, Montignac, Terrasson et Thenon, les Missions Locales aident les jeunes dans leurs démarches liées à l'emploi. Elles conseillent sur le CV, la lettre de motivation, les entretiens d'embauche..., collectent des offres, mettent en relation des jeunes avec des employeurs, travaillent avec de nombreux partenaires comme **Pôle Emploi** et la **Maison de l'Emploi**. Elles interviennent aussi sur la mobilité avec la mise à disposition de mobylettes et d'ordinateurs.

Techniques de recherche d'emploi pour les moins de 26 ans :

À Sarlat, chaque semaine : la Mission Locale propose des ateliers pour aider à rédiger un CV, une lettre de



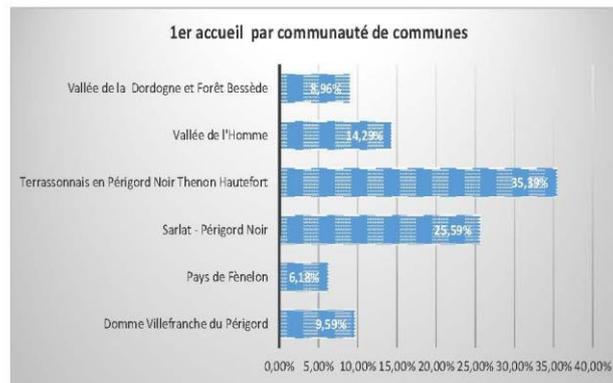
motivation, ou préparer un entretien d'embauche : inscription nécessaire au 05 53 31 56 00
 À Terrasson, chaque jeudi matin elle propose les mêmes ateliers : inscription nécessaire au 05 53 50 82 44
 Les charges 2018 de la Mission Locale Périgord Noir se sont élevées à 705 964 € (711 603 € en 2017 et 699 872 € en 2016). Le résultat d'exploitation s'élevant à 16 174 € (26 684 € en 2017).

BILAN PÉRIGORD NOIR

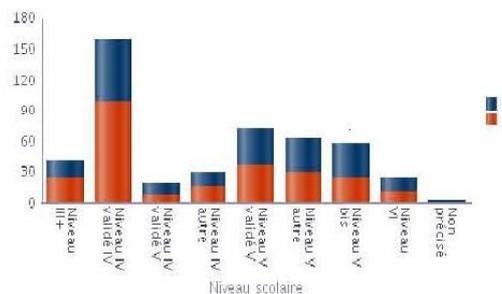
Année	Nombre de 1 ^{er} accueil	Nombre de jeunes en contact	Nombre de jeunes accompagnés
2018	469	2 117	1 125
2017	449	2 656	1 237
2016	561	1 913	1 364
2015	589	1 566	1 366

A. Point sur le 1^{er} accueil

Le nombre de jeunes en premier accueil de niveau VI et V Bis représente 18,1 % contre 18,7 % en 2017. Ainsi, la répartition des 469 jeunes en 1^{er} accueil en 2018 est la suivante par Communauté de Communes :

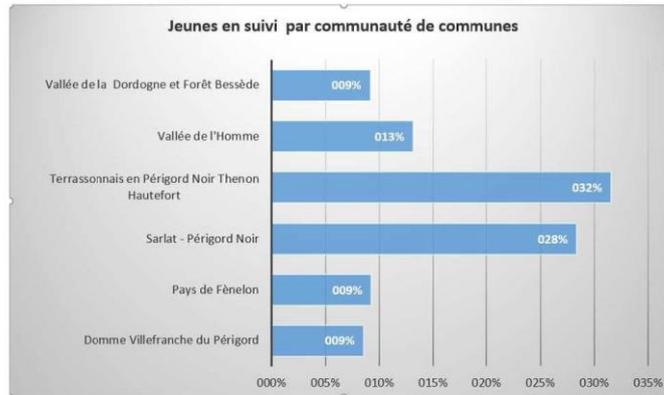


Près de la moitié des jeunes reçus en 1^{er} accueil ont un niveau inférieur ou égal à V (CAP, BEP validé ou non, ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme). Les jeunes femmes représentent 52,9 % contre 51 % en 2017 et 49,7 % en 2016.



B. Répartition des jeunes en suivi

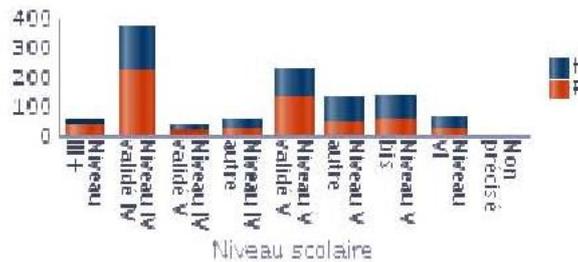
1/ par communauté de communes



En 2018, ce sont 2 117 jeunes (2 656) qui ont été en contact avec la MLPN pour 6 744 15/24 ans présents sur le territoire, soit 32 % des jeunes 15/24.

Par rapport au nombre des jeunes actifs 15/24 ans qui étaient 3 148 en 2010 (Insee RGP 10), le « taux de pénétration » de la Mission Locale est à plus de 70 % (80% en 2017).

2/ par niveau d'études et par sexe



Niveau V : CAP/BEP (validé ou non) ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme

52 % (idem en 2017) ont un niveau inférieur ou égal à V (cap, bep validé ou non, ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme. Les jeunes femmes en suivi représentent 53,5 % (51 % en 2017 et 50,1 % en 2016).

C. Les contacts :

Nature	Nb de contacts 2016	Nb de contacts 2017	Nb de contacts 2018
Atelier	2 646	1 858	1 563
Courrier	961	537	408
Email	383	3 979	724
Entretien individuel	4 802	5 040	4 736
Entretien partenaire	76	38	59
Information Collective	425	215	279
Médiation	248	143	132
SMS	6 660	9 137	13 858
Téléphone	1 217	1 510	850
Visite	252	198	90
Total général	17 670	22 665	22 699

D. La demande au niveau de l'emploi et de la formation :

	Famille métier recherché
1	Famille non définie (besoin de travailler un projet prof)
2	Commerce vente et grande distribution
3	Hôtellerie restauration tourisme loisirs et animation
4	Service à la personne et à la collectivité
5	Transport Logistique
6	Construction bâtiment et travaux publics

Lorsque le métier est non défini, cela signifie que le travail d'accompagnement concernera pour une grande partie la construction d'un projet professionnel et sa validation.

La demande du jeune évoluera donc vers une famille définie du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) codification initiée par Pôle Emploi et rénovée en 2010.

E. Les propositions faites aux jeunes :

Plus de 12 000 propositions en 2018 (15 000).

Les types de proposition :

Thème acte service	Nb de services	%	2017
Accès à l'emploi	6 084	48,5%	6 860
Citoyenneté	804	6,4%	741
Formation	2 229	17,8%	3 045
Logement	213	1,7%	331
Loisirs, sport, culture	6	0%	48
Projet professionnel	2 642	21,1%	3 217
Santé	572	4,6%	828
Total général	12 550	100%	15 070

Près de 50 % des propositions touchent l'accès à l'emploi.

Il est nécessaire de faire plusieurs propositions aux jeunes pour pouvoir les intégrer dans des situations actives. La présence et l'accompagnement au plus près des jeunes sont donc importants face au contexte économique actuel.

Il est notamment indispensable d'accompagner les parcours avec des aides à la mobilité, à l'alimentation...

E. Les solutions mises en œuvre :

La Mission Locale mobilise de nombreux outils pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes : stages de découverte de l'entreprise et de confirmation de projet... En 2018, **15 23** solutions ont été enregistrées.

Type de situation	
Service civique	13
Contrat en alternance	58
Emploi	978
Formation	237
Immersion en entreprise	210
Retour formation initiale	27
Total	1 523

Les formations

	2018	2017
Conseil régional	121	182
Financement spécifique	23	65
Formation Garantie Jeunes	52	
Formation Pôle Emploi et autres	40	67
	237	314

Dont **63** formations qualifiantes :

Familles du métier préparé en formation en 2018
1 - SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ
2 - SANTÉ
3 - HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
4 - INSTALLATION ET MAINTENANCE
5 - TRANSPORT ET LOGISTIQUE
6 - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Les contrats en alternance

Top 5 Familles du métier exercé
1 - COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
2 - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
2 - INDUSTRIE
3 - AGRICULTURE
4 - HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
5 - INSTALLATION ET MAINTENANCE

L'accès à l'alternance : un certain maintien

2011 ➤ 86 contrats signés : 71 contrats d'apprentissage et 15 contrats de pro.
 2012 ➤ 87 contrats signés : 62 contrats d'apprentissage et 25 contrats de pro.
 2013 ➤ 86 contrats signés : 71 contrats d'apprentissage et 15 contrats de pro.
 2014 ➤ 84 contrats signés : 66 contrats d'apprentissage et 18 contrats de pro.
 2015 ➤ 72 contrats signés : 57 contrats d'apprentissage et 15 contrats de pro.
 2016 ➤ 62 contrats signés : 51 contrats d'apprentissage et 11 contrats de pro.
 2017 ➤ 64 contrats signés : 55 contrats d'apprentissage et 9 contrats de pro.

Les jeunes entrés en apprentissage représentent **5 % des jeunes suivis en Périgord Noir** par la Mission Locale pour une moyenne de 6 % en Dordogne et 4,5 % en Aquitaine.

Le maintien observé sur l'alternance résulte d'une mobilisation importante de la MLPN, d'une construction partenariale avec les CFA confirmée et de l'existence sur Sarlat d'une section d'apprentissage dans le secteur du bâtiment avec l'installation d'une plateforme de formation au service des jeunes et des entreprises du territoire. À la MFR du Périgord Noir à Salignac se développe aussi des parcours en apprentissage (Bac pro ARCU, accueil relation clients et usagers). Le Lycée Pré de Cordy développe également une offre.

Les emplois :

Ci-dessous les catégories de contrats de travail signés en 2017 et 2018 (source Imilo) :

Type de situation EMPLOI	2018	2017	Evolution
CDI	30	41	- 36,67%
CDI temps partiel	20	22	- 10,00%
CUI CIE (contrat initiative emploi en CDI)		3	
CDD temps plein	178	178	0%
CDD intérim	414	533	- 28,74%
CDD saisonnier	135	168	- 24,44%
CDD temps partiel	159	103	35,22%
PEC Parcours Emploi Compétence (CUI, CAE)	14	9	- 35,71%
CDD insertion	27	53	- 96,3%
Autre contrat de travail et création entreprise	1	1	0%
CDD emploi d'avenir secteur non marchand		47	
CDD emploi d'avenir secteur marchand		1	
CDI emploi d'avenir secteur non marchand		2	
CDI emploi d'avenir secteur marchand		2	
Total	978	1 163	- 18,92%

On observe une hausse de 14 % au niveau des emplois avec un impact particulièrement important au niveau des CDI et au niveau de l'intérim.

Secteurs professionnels des emplois occupés par les jeunes en 2018

Top 6
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
SERVICE E LA PERSONNE ET COLLECTIVITE
TRANSPORT ET LOGISTIQUE
INDUSTRIE
Non précisé

Pour les situations d'emploi se trouvant en famille de métier « non précisé », ceci correspond à de l'intérim sur des postes peu qualifiés.

Maison de l'Emploi du Périgord Noir

9 807 €

La création et la labellisation de 200 maisons de l'emploi pour l'État en 2006 constituent l'une des mesures phares du plan de cohésion sociale. La Maison de l'Emploi du Périgord Noir a pour objectifs d'associer les collectivités territoriales (Sarlat et Terrasson), de fédérer l'action des partenaires publics et privés et d'ancrer le service public de l'emploi sur notre bassin de vie.

La Maison de l'Emploi du Périgord Noir existe depuis le 1^{er} janvier 2007. Elle assure la convergence des politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle dans le cadre d'un diagnostic, d'une stratégie et d'un plan d'actions partagés, adaptés au développement économique et social local. La maison de l'emploi est fondée sur l'adhésion de chacun des acteurs concernés qui apportent les moyens appropriés au projet.

Elle respecte l'identité de chaque partenaire, reconnaît leur responsabilité commune et les rassemble dans l'action. Le budget 2018 s'est élevé à 465 742,61 € (567 266 € en 2017)

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire en lien avec la stratégie d'accompagnement des commerçants et artisans élaborée par le Pays du Périgord Noir

Depuis le 11 octobre 2018, l'Opération Collective en Milieu Rural est effective et est portée par la Communauté de Communes du Pays de Fénelon pour le compte des 6 Communautés de Communes du Pays du Périgord Noir. Son objectif est de soutenir la modernisation de l'outil de travail des artisans et des commerçants du territoire, sous certaines conditions.

Ce soutien se concrétise par des subventions versées aux entreprises, mais peut également concerner des actions mutualisées sur le territoire.

Qui peut bénéficier d'une subvention ?

Pour bénéficier d'une subvention, les entreprises doivent respecter un certain nombre de conditions parmi lesquelles :

- ↳ Être inscrite au registre du Commerce et des Sociétés, et/ou au répertoire des Métiers.
- ↳ Avoir un chiffre d'affaires < 1 million d'euros HT
- ↳ Pour les entreprises à vocation alimentaire, avoir une surface de vente < 400 m²
- ↳ Réaliser au minimum 5000 € HT d'investissements éligibles
- ↳ D'autres conditions existent en fonction du secteur d'activité

Quels sont les travaux éligibles ?

- ↳ Travaux de modernisation des locaux et des équipements (véhicule de tournées ou de livraison, outils numériques...)
- ↳ Travaux valorisant l'attractivité extérieure : enseigne, façade, rénovation vitrine
- ↳ Travaux immobiliers permettant la séparation atelier / habitat
- ↳ Investissement dans du matériel ayant un caractère innovant
- ↳ Sécurisation et accessibilité à tous publics

Plan de financement prévisionnel

MO	Action	FISAC	EPCI	CRNA	CD24	LEADER	Entreprises		MO quand non CCPF	TOTAL
		Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Taux	Montant	
CC Pays de Fénelon	Expertises des entreprises (bilans-conseils)	26 640,00	6 000,00	7 260,00	4 500,00		44 400,00	50%		88 800,00
CC Pays de Fénelon	Evaluation / bilan du dispositif OCM	9 000,00	21 000,00							30 000,00
CC Pays de Fénelon	Animation du dispositif	15 000,00	48 000,00	57 000,00						120 000,00
CC Pays de Fénelon	Les rencontres de l'artisanat en Périgord Noir	630,00	3 570,00							4 200,00
CC Pays de Fénelon	Mise en réseau des unions commerciales et artisanales	1 350,00	3 150,00							4 500,00
CC Pays de Fénelon	Promotion du dispositif	3 091,00	7 213,20							10 304,20
MO privée à définir	Outil numérique de promotion des produits du Périgord Noir	8 460,00				14 100,00			5 640,00	28 200,00
		64 171,00	88 933,20	64 260,00	4 500,00	14 100,00	44 400,00		5 640,00	286 004,20
Commune	Rénovation et réhabilitation de la halle	14 411,00		39 964,57					89 732,43	144 108,00
CC Pays de Fénelon	Aides directes - régime bonifié	160 000,00	35 850,00	11 192,00	32 958,00		560 000,00	70%		800 000,00
	Aides directes - régime bonifié - 2	1 000,00	5 150,00	23 571,00	4 734,00		80 395,00	70%		114 850,00
	Aides directes - régime général	105 750,00	35 250,00	13 692,00	32 808,00		562 500,00	75%		750 000,00
		281 161,00	76 250,00	88 419,57	70 500,00	0,00	1 202 895,00		89 732,43	1 808 958,00
		345 332,00	165 183,20	152 679,57	75 000,00	14 100,00	1 247 295,00	60%	95 372,43	2 094 962,20

Les montants EPCI sont répartis entre les six Communautés en fonction de leur nombre d'habitants.

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Vice-Présidente : Mme Nadine ÉLOI, Adjointe d'Hautefort

Office de Tourisme Vézère Périgord Noir

Montant de la Taxe de séjour perçu en 2018 :

321 656,00 € (327 500 €)

46 304,97 € (45 765,50 €)

Pour l'année 2018, les chiffres enregistrés au niveau de la fréquentation des points d'accueil sont les suivants :

Statistiques - Accueil

Bureau	2015	2016	2017	2018	Évolution 2017- 2018
TERRASSON	20 192	28 088	31 121	31 249	+ 0,41 %
HAUTEFORT	33 852	27 804	33 736	29 238	- 13,33 %
THENON	1 663	3 688	3 618	2 978	- 19,18 %
TOTAL	55 707	59 580	68 541	63 465	- 6,84 %



Statistiques – Nationalité

Si en 2016 Britanniques, Néerlandais et Belges représentaient 77 % des touristes accueillis, ils furent 83 % en 2017 et 81 % en 2018.

Profil type : 59% habitent en France (dont 50% en Nouvelle Aquitaine, 26% en IDF) et globalement 65% voyagent en famille

Les attentes :

- 1/ Visites
- 2/ Animations
- 3/ Restaurants, Activités gratuites, Plan de ville

> Office en relai d'informations locales et en prescription de visites

Actions de promotion

- Guide touristique : Nouveau format plébiscité avec une couverture plus harmonieuse. Description des communes du territoire. Circuits thématiques motorisés. 20 000 exemplaires au format 62 pages (58 en 2017) et 189 encarts publicitaires (150).
- 121 Journalistes et correspondants régulièrement informés. Présence dans : Périgord Découverte : Terrasson, Thenon, Hautefort, Tourtoirac et Le guide du Routard : Hautefort, Thenon, Terrasson, Tourtoirac, Condat
- Agenda mensuel : + de 4 000 destinataires, 120 journalistes et correspondants, 60k emails de promotion, valorisation des actions sur le territoire tout au long de l'année
- Agenda de l'été : 15 000 exemplaires imprimés et diffusés, version anglaise très appréciée 2 500 ex. (août)
- 125 000 Sets de table, nouvelle version plus ludique, imprimés grâce au co-financement de 6 partenaires et de la Communauté de Communes
- Carte Vézère Périgord Noir reconduite : 380 adhérents (250 en 2017)
- 30 000 exemplaires de la Carte touristique reprenant les routes gourmandes et les églises classées
- Soutien Communication : Transhumance & Fête médiévale à Condat-Sur-Vézère, visites nocturnes à Terrasson, Jardins en Fêtes à Hautefort, Nuit des bières périgourdines à St Rabier, Semaine musicale à Tourtoirac ... : affiches, flyers, communiqué de presse, promotion
- Mise en œuvre de la « Destination Vallée de la Vézère » en collaboration avec l'OT Vallée de l'Homme Promotion hors les murs vers les **Centres d'hébergement** : Goelia, VVF (Sorges, Ayen...) et les **Bureaux d'OT** : Pompadour, Saint Yrieix, Collonges la Rouge... Une personne mobilisée, près de 4 000 km Juin-Août. Distribution marché de Terrasson, entrée du village médiéval...
Constats :
 - > L'accueil chez les hébergeurs ne fait pas baisser la fréquentation OT, au contraire
 - > Meilleure image de l'OT et du territoire chez les prestataires
- Diffusion des supports de communication sur les départements 24, 19 et 87 grâce aux bourses aux dépliants. Participation aux salons de Nantes, Lyon, Bruxelles et Bordeaux
- Création du nouveau site internet

Actions

- Visites de villes sur Hautefort avec la ronde des artisans et les Fleurs médicinales ainsi que sur Terrasson
- Été actif



DATE	Activité	Lieu	NB Praticants
10/07/2018	Spéléo	Nailhac	8
12/07/2018	Pêche	Thenon	13
16/07/2018	Canoë	Tourtoirac	14
17/07/2018	Spéléo	Nailhac	9
18/07/2018	Paddle	Terrasson	13
19/07/2018	Orpaillage	Tourtoirac	27
23/07/2018	Canoë	Tourtoirac	11
24/07/2018	Spéléo	Nailhac	9
25/07/2018	Paddle	Fosseماغne	24
26/07/2018	Cerf-Volant	Terrasson	7
27/07/2018	Équitation	La Bachellerie	14
30/07/2018	Canoë	Tourtoirac	13
31/07/2018	Spéléo	Nailhac	7
01/08/2018	Paddle	Terrasson	24
02/08/2018	Cluedo	Terrasson	25
03/08/2018	Équitation	Cublac	14
06/08/2018	Canoë	Tourtoirac	13
07/08/2018	Spéléo	Nailhac	8
08/08/2017	Paddle	Fosseماغne	24
09/08/2017	Cluedo	Terrasson	31
10/08/2018	Équitation	La Bachellerie	13
13/08/2017	Canoë	Tourtoirac	13
14/08/2017	Spéléo	Nailhac	8
15/08/2018	Paddle	Terrasson	22
16/08/2018	Pêche	Thenon	7
17/08/2018	Équitation	Cublac	21
20/08/2018	Canoë	Tourtoirac	14
21/08/2018	Spéléo	Nailhac	8
22/08/2018	Paddle	Fosseماغne	12
23/08/2018	Orpaillage	Tourtoirac	26
28/08/2018	Spéléo	Nailhac	9
30/08/2018	Cluedo géant	Terrasson	3
			464

Cette action remporte un grand succès puisque le nombre d'activités ne cesse de croître alors que dans le même temps le taux de remplissage progresse lui aussi :

2015 : 11 activités pour 43 %
 2016 : 13 activités pour 73 %
 2017 : 18 activités pour 88 %
 2018 : 32 activités pour 94 %
 53,4 % des participants habitent le territoire

Bilan des activités

	2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		Diff.	%
	Nb	Personnes	Nb	Personnes	Nb	Personnes	Nb	Personnes		
Marché des producteurs de Thenon	8	640	7	728	8	738	8	571	- 167	- 22,63
Marché nocturne Thenon	4	478	4	790	4	802	4	651	- 151	- 18,83
Vendredi Nature et Terroir	8	108	6	91	6	102	7	60	- 42	- 41,18
Randonnée en fête	2	88	3	72	3	29	1	8	- 21	- 72,41
Balades de ferme en ferme	7	284	7	210	7	276	7	207	- 69	- 25
Balades gourmandes	7	173	7	71	7	63	7	123	60	+ 95,24
TOTAL		1 771		1 962		2 010		1 620	- 390	- 19,4

- Les circuits VTT labellisés FFCT autour de la « Base VTT Vézère Périgord Noir » ont été publiés sur le site de FFCT
- « Pass aventure en famille » : 2 000 pass imprimés, 150 vendus, 1 500 distribués lors du tour du Limousin et de la Fête médiévale.
- Obtention du classement en catégorie 2, demande pour le passage catégorie 1
- Création de deux boutiques de producteurs sur Terrasson et Hautefort et vente des produits promotionnels « L'aventure humaine ». CA réalisé en 2016 : 7 000 €, en 2017 : 14 700 €, en 2018 : 26 000 €

- Organisation de deux salons du « Bien-être » à Thenon

Appel à Projet Région Nouvelle Aquitaine

Déposée en 2015, la candidature commune en liaison avec nos voisins de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme avait été retenue par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

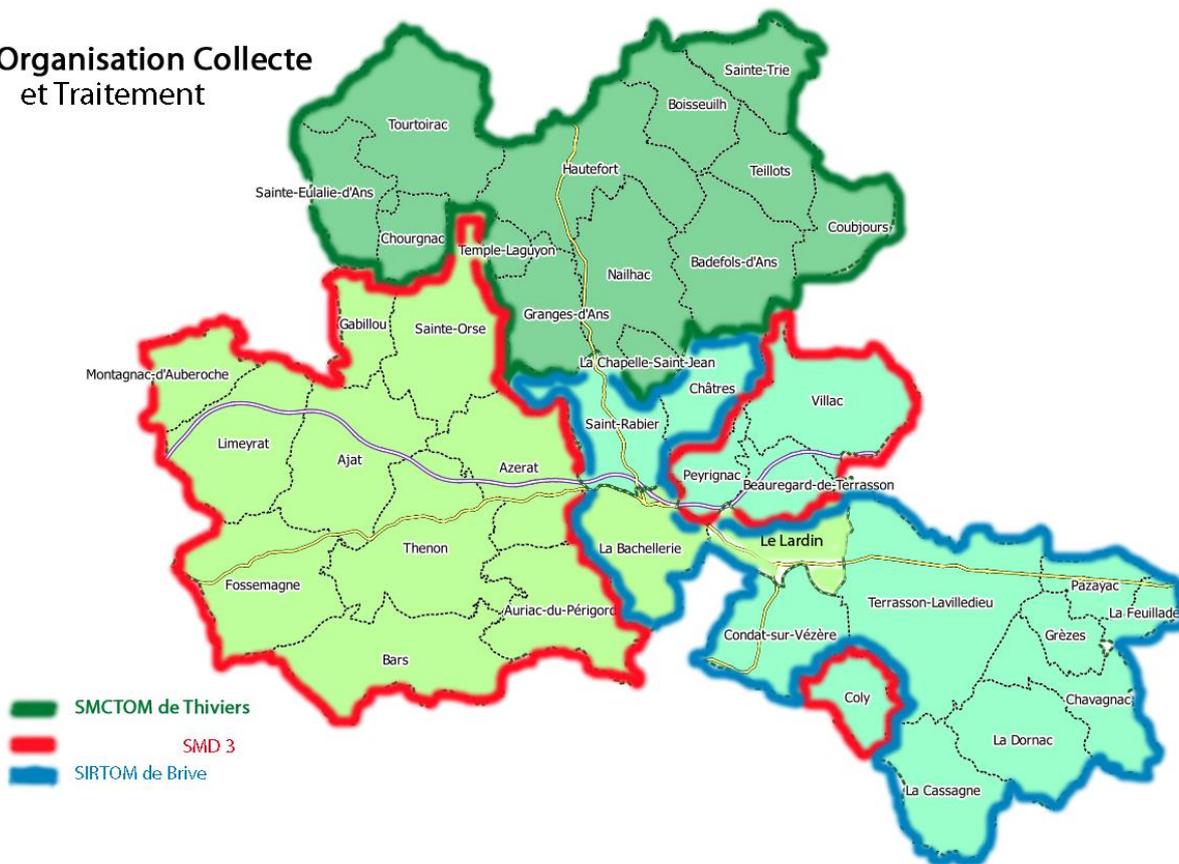
Poursuite des 3 actions lancées en 2017 :

- Wifi territorial
- Constitution du réseau d'ambassadeurs « Greeters » du territoire
- Développement du label local « Charte d'engagement territorial ». Le label serait attribué par les OT avec écolabel et NF Environnement



COMPÉTENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Organisation Collecte et Traitement



Depuis le mois de février 2016, si rien n'a changé sur le Pays de Hautefort et le Terrassonnais, la CCTTH compte un nouvel organisme de collecte avec le SMD 3, qui, à la suite du marché conclut en début d'année a remplacé la SITA-SUEZ et assure désormais la collecte sur ces 14 communes tout en assurant toujours l'intégralité du traitement.

Nous ne disposons plus que des tonnages globaux par organisme de collecte et de traitement recouvrant l'ensemble des communes de leur secteur d'intervention, ce qui nous donne qu'une idée approximative des moyennes de déchets collectés et traités.



Pour le SMCTOM de Thiviers

LE TERRITOIRE



Syndicat Mixte de Collecte et
de Traitement des Ordures Ménagères
du secteur de Thiviers

- **63 Communes adhérentes**
- **2 Communes collectées par le biais d'une convention avec la Communauté d'Agglomération du Grand-Périgoux**
- **34 051 habitants**
- **3 Communautés de Communes**
- **Superficie de collecte: 1 280 km²**
- **Densité de population: 27 hbts/ km²**





FINANCES

TRAITEMENT

DEPENSES

TOTAL 4 747 889€

**Dépenses d'équipements
d'investissement dont:
888 059€ TTC**

Réhabilitation de la déchetterie de Thiviers
Acquisition de conteneurs semi-enterrés et conteneurs enterrés
Acquisition d'une BOM GRUE

**Dépenses de fonctionnement:
3 859 830€ TTC**

Energie/ Fournitures ADM/ EPI	456 216€ TTC
Maintenance/ Assurances/ Formation	200 983€ TTC
Transport et Traitement déchets/ Communication	289 030€ TTC
Taxes	4 856€ TTC
Charges de personnel	1 495 802€ TTC
Contribution SMD3/ Divers cotisations	1 021 779€ TTC
Charges financières	20 711€ TTC
Dotations amortissement	370 453€ TTC

RECETTES

TOTAL 4 259 804€

Redevance spéciale	177 568€
TEOM	3 475 742€
Produits exceptionnels	23 328€
Quote part des subventions d'investissement	30 644€
Produits des ventes matières + Eco-Emballages	277 527€
Prestations aux autres collectivités	274 993€

TEOM PAR HABITANT

en 2018



107€/ HAB
SMCTOM de Thiviers



Métaux

rapporte
116€ HT
la tonne



Cartons

rapporte
36,75€ HT
la tonne



Gravats

coûte
5,15€ HT
la tonne



Déchets Verts

coûte
15€ HT
la tonne



Bois

coûte
34€ HT
la tonne



Tout venant

coûte
86€ HT
la tonne



Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort



Compétences

Collecte des différents flux

Les collectes des colonnes semi-enterrées ont été réalisées par un prestataire jusqu'au 30 juin 2018, puis en régie par l'antenne de Bergerac pour le reste de l'année.

Moyens



Moyens humains :

- 4 agents dont :
- 2 agents de collecte
 - 1 gardien de déchèterie
 - 1 agent administratif

Moyens matériels :

- 1 véhicule de collecte

La collecte des déchets ménagers en porte-à-porte ou en apport volontaire

	Mode de collecte*	Fréquence*	Tonnages 2018
Déchets résiduels	27% de la population collectée en porte-à-porte - 73% en apport volontaire	100% en C1	1 307
Déchets propres et secs	28% de la population collectée en porte-à-porte - 72% en apport volontaire	100% en C0.5	428
Verre	100% en apport volontaire	-	235

* En pourcentage de la population du territoire de l'adhérent C0.5 : une collecte toutes les deux semaines C1 : une collecte par semaine

Les déchèteries

Le SMD3 assure la gestion de la déchèterie de Thenon.

Tonnages collectés

+39 % par rapport à 2017

Tout-venant	236	337
Déchets verts	69	93
Gravats	97	123
Bois	0	0
Cartons	25	4
Ferrailles	11	60
DEEE	42	46
Autres	18	29

* Tonnages collectés en 2017 * Tonnages collectés en 2018

14 communes*

Ajat, Auriac, Azerat, Bars, Beaugard, Coly, Fossemagne, Gabillou, Limeyrat, Montagnac, Peyrignac, Sainte-Orse, Thenon, Villac.

6 186 habitants*

* au 01/01/2018

Sensibilisation

331 composteurs distribués depuis 2013 dont 38 en 2018.

Bilan sur les performances de collecte des déchets ménagers et assimilés

2018 → 2 663 tonnes → - 4% par rapport à 2017

↓

- 473 t en porte-à-porte
- 1 498 t en apport volontaire
- 692 t en déchèterie

Performances en kg/hab./an

	2017	2018
Déchets résiduels	249	211
Déchets propres et secs	44	69
Verre	36	38
Déchèterie	80	112
Total Déchets ménagers et assimilés	410	431

Bilan financier

Le service déchets est financé par :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 586 599 € soit 95 €/hab.

58 avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-la-Villedieu
Tél. : 05 53 50 96 10
cctth.contact@gmail.com



ENJEUX FINANCIERS

DÉPENSES



ZOOM SUR LA REVENTE DES MATERIAUX

La participation des habitants finance environ à 63% le service public de gestion des déchets.

Le reste provient entre autres des aides au recyclage par les éco-organismes et de la revente des matériaux.

Cependant le marché de revente des matériaux étant devenu incertain face à la quantité de matière recyclée, les prix d'achat diminuent et impacte bien sûr les recettes.

Les recettes de la revente des matériaux représentent 2,2% du budget du Sirtom.

RECETTES



LES TAXES SUR NOS DECHETS

Les déchets non triés sont source de pollution. C'est pourquoi, sur chaque tonne de déchets, s'applique la **Taxe Générale sur les Activités Polluantes** (TGAP) perçue par l'Etat. Créée en 2000, le montant de cette taxe est révisé par l'Etat chaque année.

En 2018, la TGAP était de **16€ par tonne**. Elle est programmée à 65€ par tonne en 2025. Cette hausse se traduira par une dépense collective que nous devons reverser à l'Etat.

Elle ne cesse d'augmenter pour inciter au tri, au recyclage et à la réduction des déchets.

Le tri et la réduction des déchets reste la seule solution pour limiter ces dépenses.

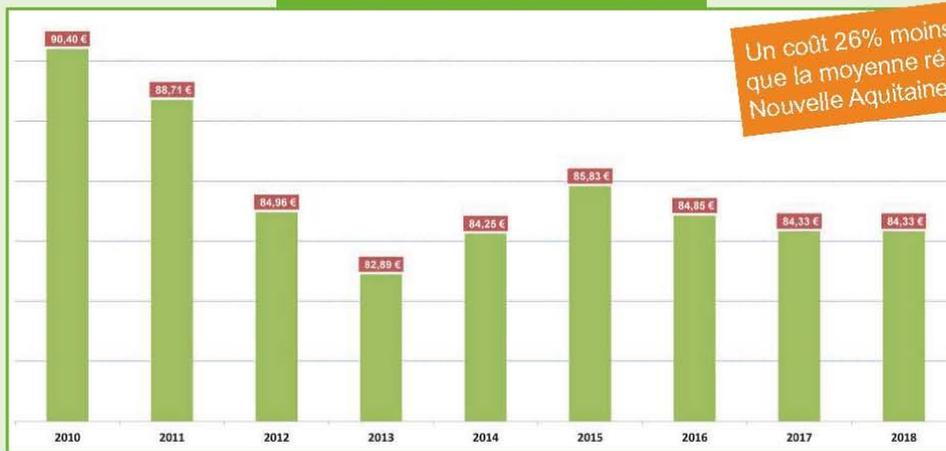


LES COÛTS

TRAITEMENT (hors transport)



COÛT MOYEN PAR HABITANT



Un coût 26% moins élevé que la moyenne régionale Nouvelle Aquitaine à 114€

PRIX AU LITRE	2016	2017	2018
Prix/litre de la Redevance Spéciale	0,0235€	0,0250€	0,0314€
Taux de l'Incitation	20%	35%	45%
Prix/litre de l'Incitation	0,0095 €	0,0164 €	0,0020 €
Prix/litre des Restes de Repas		0,0200 €	0,0200 €





COMPÉTENCE PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Vice-Président : M. Michel LAPOUGE, Maire de Teillots

Création, aménagement, entretien et valorisation des sentiers de randonnées inscrits au PDIPR

Entretien annuel réalisé par nos équipes techniques sur le Pays de Hautefort et le Terrassonnais ainsi que celui effectué sur Causses et Vézère par l'Atelier Chantier d'Insertion du Centre Social pour un montant de 20 000 €.

Aménagement et entretien de la rivière Vézère et de ses affluents

La participation au financement des actions engagées par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Vézère en Dordogne s'est élevée à 59 174,05 (38 751,97 € en 2017), l'augmentation résultant de l'extension du périmètre d'intervention. S'y sont ajoutés 313,88 € (392,67 €) de remboursement de la charge d'emprunt concernant la halte nautique de Terrasson réalisée en 2011.

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Mise en œuvre d'opérations en faveur de l'amélioration de l'habitat en lien avec les partenaires institutionnels

Proposition a été faite de mettre en œuvre une OPAH sur les trois Communautés de Communes du nord du Pays : Sarlat Périgord Noir, Vallée de l'Homme et Terrassonnais Thenon Hautefort.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

L'aménagement et l'entretien des équipements sportifs suivants : haltes nautiques de Tourtoirac, de Sainte Eulalie et de Terrasson ; piste de bi-cross de Terrasson ; parcours VTT et terrain d'auto-cross de Badefols d'Ans

Travaux d'aménagement

Construction, entretien et fonctionnement des équipements et services à vocation éducative : RASED, École des Sciences et de la Nature de Lavilledieu

COMPÉTENCE ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Vice-Président : M. Gérard DEBET, Maire de Badefols d'Ans

Instruction et suivi des dossiers d'aide sociale légale ; Gestion d'un service d'aide à domicile ; Gestion d'un service de portage de repas dont la gestion et l'organisation sont confiées à un CIAS (centre intercommunal d'action sociale)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais est un établissement public autonome créé en 2014 suite à la fusion des C.I.A.S. du Pays de Hautefort, du Terrassonnais et du C.C.A.S. du Lardin Saint Lazare.

Acteurs historiques sur l'ensemble du bassin de vie Terrasson-Hautefort-Thenon, les trois structures possèdent un passé fort, porteur de valeurs et d'exigences dans l'aide à la personne et l'accompagnement des publics à domicile.

Les trois services fusionnés unissent 25 ans d'histoires respectives qui ont modelées l'accompagnement des personnes âgées et/ou handicapées sur l'ensemble du secteur.

L'engagement des élus de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Hautefort-Thenon en faveur du maintien à domicile a été acté afin de doter le territoire d'une structure unique et adaptée aux problématiques du grand âge.

Le C.I.A.S.T. s'attache à développer des valeurs et des principes déontologiques qui affirment que l'usager du service doit faire l'objet d'une prise en charge et d'un accompagnement individualisé et adapté à ses besoins.

Quatre principes fondent l'intervention du C.I.A.S.T. :

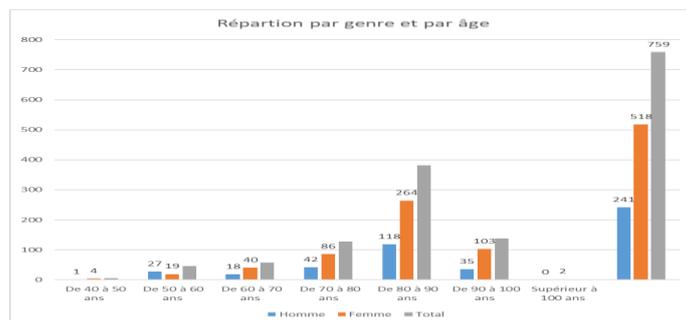
- Une attitude générale de respect, d'honnêteté et d'humanité,
- Une intervention individualisée auprès de la personne,
- Une relation triangulaire entre le C.I.A.S.T., l'usager et son entourage,
- La relation de confiance, l'échange, l'écoute, le « faire ensemble ».

Les services proposés s'adressent à tous, tout au long de la vie et nos engagements et missions sont de développer des prestations toujours mieux adaptées aux besoins de chaque personne aidée tout en inscrivant notre action dans une logique de territoire et de partenariat avec l'ensemble des acteurs présents.

ACTIVITE	2017	Prévisionnel 2018	2018
Heures réalisées	103 390	105 000	104 055.75

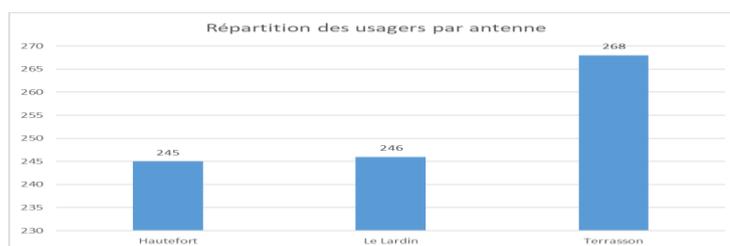
Activité en hausse de près de 700 heures mais malgré tout légèrement inférieure au prévisionnel budgétaire. C'est ainsi que l'exercice 2018 marque la seconde année d'accroissement d'activité, installant dans la durée un niveau de prestation cohérent par rapport au territoire couvert,

- Répartition des usagers par âge et par sexe



L'analyse par âge et par sexe laisse apparaître une représentation des femmes à hauteur de 68% de nos usagers contre 32% pour les hommes. De même les usagers situés dans la tranche d'âge 80-90 ans représentent plus de 50% du total des usagers du service. De manière caractéristique, ces éléments viennent conforter les tendances observées sur les exercices antérieurs avec malgré tout un accroissement de la représentation des femmes dans le service. D'une manière générale, et compte-tenu de l'espérance de vie et des écarts constatés entre hommes et femmes, l'entrée dans le service se fait lorsque le niveau de dépendance est élevé et que l'épouse ne parvient pas à compenser la perte d'autonomie. A contrario, l'âge moyen d'entrée dans le service pour les femmes est plus élevé et s'opère à l'issue d'une situation de veuvage. L'intervention auprès d'un couple se fait très majoritairement pour compenser la dépendance de l'époux et pour suppléer l'épouse dans les actes de la vie quotidienne.

○ Répartition des usagers par secteur d'intervention



De manière identique aux années antérieures, l'antenne de Terrasson demeure le principal pôle d'intervention. Malgré un équilibre territorial entre les différents secteurs, il est à noter que ce secteur semi-urbain représente plus de 36% de l'activité et constitue même la principale source de croissance de l'activité.

Les territoires de Hautefort et du Lardin connaissent une perte de population significative que leur vieillissement important ne vient pas combler en matière d'aide à domicile. Même si ces lieux d'intervention représentent chacun 32% du volume global d'activité, nous constatons une lente et progressive diminution du volume d'activité.

DÉPENSES

GROUPE I réalisé : 121 861.93€

prévisionnel : 122 200€

Ce groupe correspond aux charges liées au fonctionnement général du service d'aide à domicile et supporte principalement :

- Les frais de déplacement des aides à domicile pour un montant de 80 727,57€. Un effort particulièrement important est apporté à la rationalisation des déplacements des agents sociaux afin non seulement d'en limiter leur impact budgétaire mais aussi de réduire les facteurs de risques qui leur sont rattachés. Sur 2018, c'est une moyenne de 0.77€ par kilomètre qui a été enregistrée, montant légèrement supérieur à 2017 mais caractéristique du fractionnement des interventions du service.
- Les remboursements du budget annexe vers le budget principal pour un montant de 40 000€. Ces remboursements entre budgets correspondent principalement aux charges de gestion courante financées par le budget principal.

GROUPE II réalisé : 2 217 020.37€

prévu : 2 167 058€

Un différentiel de charges entre le prévisionnel et le réalisé de + 49 962.67€ a été enregistré sur l'exercice 2018 en raison principalement :

- De l'impact de la compensation de la hausse de CSG pour un montant de près de 22 000€. Lors de l'élaboration budgétaire, les dispositions relatives à cette mesure n'étaient pas encore connues et n'ont pu être valorisées dans les propositions budgétaires. De fait, l'application de cette compensation s'est traduite par une hausse de charges salariales conséquente sans recettes directes permettant d'en compenser l'impact.
- De la mise en œuvre du RIFSEEP pour un montant de 35 000€. Le CIIAST a opté pour l'instauration d'un régime indemnitaire respectant 3 prérogatives que sont l'équité de traitement, la reconnaissance de l'investissement des agents dans leurs tâches et le versement d'un régime indemnitaire identique à tout agent assurant les mêmes missions. Parallèlement et à l'issue de la fusion survenue en 2014, certaines disparités préexistaient encore dans le niveau de régime indemnitaire versé aux agents. L'instauration du RIFSEEP a été l'occasion de gommer ces différences et de garantir une indemnité équivalente quel que soit son lieu de travail,
- Des difficultés de recrutement qui imposent un recours substantiel aux heures supplémentaires. L'éloignement du service des lieux de formations mais également son positionnement géographique à la frontière de 2 voire 3 départements rendent difficiles les recrutements d'agents diplômés et qualifiés. L'accueil de nombreux stagiaires tout au long de l'année ou encore le recours à l'apprentissage viennent amoindrir ces effets mais il est évident qu'il existe parfois un délai entre le besoin en personnel et les potentialités du marché de l'emploi. Ainsi, il est fréquent que soit demandé aux agents du service d'assurer des heures supplémentaires impactant significativement le coût horaire de prestation,
- D'un taux d'activité moyen de 75.21%, taux conforme aux projections. En revanche, un accroissement des heures non prestées des AVS est constaté en raison principalement de la montée en charge des actions liées au SPASAD. Réunions de coordination, actions spécifiques inter-services se traduisent par des temps supplémentaires non prestés. Parallèlement, la mise en place de réunions mensuelles de remise de planning et d'échange vient impacter sensiblement les heures non prestées et se traduisent par une légère augmentation des charges salariales pour un montant de 4 500€ sur l'exercice 2018,
- Dans la continuité des engagements qui avaient été pris, une minution sensible des postes d'auxiliaires de vie sociale se poursuit au fil des départs en retraite des agents. En revanche l'impact budgétaire se révèle limité.

GROUPE III réalisé : 4 555.41€

prévu : 8 300€

Sur ce groupe ont été essentiellement portées les annulations de charges sur exercices antérieurs. Un montant moindre a été consommé sur ce poste de dépenses compte-tenu de l'absence de passage en non-valeur d'un dossier pour lequel une créance importante. Néanmoins, le versement devra être réalisé dans le courant de l'année 2019 compte-tenu du jugement ayant été prononcé.

RECETTES

GROUPE I réalisé : 2 073 233.78€

prévu : 2 123 058€

Un différentiel négatif de recettes d'un montant de près de 50 000€ est enregistré entre le prévisionnel et le réalisé. Cet écart s'explique principalement en raison :

- d'un volume d'activité inférieur de 900 heures par rapport au prévisionnel impliquant une minoration des recettes d'environ 18 000€ sur l'année. Malgré une augmentation globale de l'activité et une moyenne mensuelle très proche des prévisions, 2 mois dans l'année ont connu un niveau de prestations inférieur aux attentes.

- d'un différentiel entre les heures « auxiliaires de vie sociale » retenues pour l'élaboration budgétaire et les heures prescrites dans le cadre des plans d'aide. Alors que 32 000 heures avaient été retenues au titre de l'auxiliaire de vie sociale sur les heures réalisées au titre de l'APA, seules un peu plus de 5 000 ont été prescrites dans un plan d'aide représentant un différentiel de près de 28 000 heures. Compte-tenu de l'élaboration des tarifs, cet écart s'est traduit par un différentiel de recettes de l'ordre de 25 000€.

- Sur la répartition des heures par financeurs, nous constatons une certaine cohérence par rapport aux prévisions budgétaires 2018. Il convient malgré tout de noter :

* un volume d'heures prestées au titre de l'APA légèrement inférieur aux prévisions (- 1 700 heures) mais en croissance par rapport à 2017 (+ 600 heures). A contrario, les heures réalisées au titre de la PCH sont en augmentation sensible par rapport aux prévisions et au réalisé 2017 puisque 700 heures sont réalisées en plus sur 2018.

* une stabilité quasi parfaite sur les autres heures réalisées avec néanmoins une diminution significative des heures financées par les caisses de retraite (hors CARSAT et MSA) puisque

GROUPE II réalisé : 243 913.67€

prévu : 170 200€

Un réalisé de 73 713.67€ supérieur à la prévision 2018 est constaté en raison principalement :

- D'une attribution de subvention complémentaire par la Communauté de Communes pour un montant de 50 000€. Cette dotation a été attribuée pour non seulement accompagner le service dans l'instauration du RIFSEEP et permettre un juste déploiement de cette mesure auprès du personnel.
- De l'intégration des fonds attribués au titre de la CNSA afin d'accompagner le service dans ses engagements pris au titre du CPOM et des mesures destinées à résorber le déficit comptable.

GROUPE III réalisé : 4.75€

prévu : 1 400€

Ce groupe de recettes intègre principalement annulations de mandats sur exercices antérieurs. Peu de mandats ont fait l'objet d'une annulation sur 2018 et donc peu ou pas de crédits ont été portés sur ce groupe comptable.

Synthèse du Résultat

Total classe 6	2 343 437.71€
Total classe 7	2 317 152.20€
Résultat comptable	- 26 285.51€
Résultat antérieur incorporé ⁽¹⁾	+ 4 271.05€
Reprise sur le compte 10687	Néant
Dotations et reprise sur les comptes 116	Néant
Résultat à affecter	- 22 014.46€

Pour rappel, l'évolution du résultat comptable des 3 derniers exercices :

Résultats issus du ...	Montant total du résultat
CA 2016	- 31 428.65€
CA 2017	+ 4 271.05€
CA 2018	- 26 285.51€

Participation financière au transport collectif des élèves du secondaire résidant sur le territoire de la communauté de communes

La prise en compte par la CC, sur le secteur du Terrassonnais, de la moitié du ticket unique a représenté une charge financière de 32 741 € (27 749,24 €) pour 430 enfants transportés (461). Pour le SIVOS d'Excideuil cela représente un coût de 9 997,40 € (8 069,88 €) et 16 792,20 € pour le SIVS de Thenon (14 988,40 €).

Gestion, animation et financement des actions en faveur de la jeunesse inscrites au Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) conclu avec la CAF

Secteur du Thenonnais

Depuis septembre 2013, l'organisation des Accueils périscolaires repose sur 3 Accueils multi-sites que sont :

- Limeyrat
- Sainte-Orse, Azerat
- La Bachellerie et Thenon.

Depuis septembre 2014, le Centre Social et Culturel gère un accueil périscolaire déclaré à Fossemagne.

En 2018, pour la CAF, le temps du mercredi après-midi ou du mercredi toute la journée est également un temps périscolaire.

Aspect quantitatif :

Pour le site de THENON, **14 668 heures** (8 196 + 5 515 pour mercredi après-midi) ont été réalisées (accueils périscolaires du matin et du soir + accueil périscolaire du mercredi matin et du mercredi toute la journée).

Pour le site de LA BACHELLERIE, **6 156 heures** (4 662 + 708) ont été réalisées.

Pour le site de LIMEYRAT : **3 897 heures** (3 317) ont été réalisées.

Pour le site de FOSSEMAGNE : **4 300 heures** (2 334) ont été réalisées.

Pour le site de SAINTE-ORSE : **170 heures** (217) ont été réalisées.

Pour le site d'AZERAT : **3 522 heures** (2 016) ont été réalisées.

Aspect qualitatif :

Encadré par des animateurs diplômés, l'Accueil périscolaire est conçu et pensé pour accueillir les enfants dans des conditions propices à leur épanouissement tout en respectant leur rythme de vie.

De 7 h ou 7 h 30 à 8 h 45 : L'accueil du matin - Activités proposées (préparation + rangement) ou temps libre

De 8 h 45 à 9 h : Départ pour l'école

Dans le cadre des Accueils périscolaires de la fin de journée, les départs échelonnés des enfants de 16 h 30 à 18 h 30 (Azerat, Ste Orse, Thenon et Fossemagne) et de 16 h 20 à 19 h pour la Bachellerie, orientent les animations proposées vers des jeux extérieurs quand les conditions climatiques le permettent, de sociétés ou vers des activités manuelles (dessins etc.).

Les enfants bénéficient d'un goûter équilibré : pain/barre de chocolat, pain/confiture, fruits sont préférés aux gâteaux et boissons sucrées.

Les équipes d'animations proposent aussi des ateliers dans lesquels les enfants, en fonction de leur âge peuvent s'initier à des pratiques artistiques (atelier théâtre, atelier danse et atelier cuisine, chant et aide aux devoirs). Outre l'intérêt pédagogique, la fidélisation des enfants à l'Accueil périscolaire permet de maintenir un effectif à peu près constant.

Les ateliers ont aussi pour objectif de produire un spectacle en fin d'année scolaire. En juin 2018, 130 (120) personnes (parents, grands-parents) se sont réunies à la salle du marché couvert à Thenon pour applaudir leurs enfants dans le spectacle le « Périsco fait son show ».

Du 01/01/2018 au 06/07/2018, L'accueil de loisirs périscolaire du mercredi après-midi de Thenon démarre à 12h00



avec un accueil échelonné des enfants des différentes communes qui arrivent avec les bus du SIVS de Thenon et avec le bus de Peyrignac. L'accueil se termine à 18h30 avec un départ échelonné des enfants à partir de 17h00 et un transport en bus qui est proposé aux familles.

Le temps du repas est aussi un temps pédagogique, les enfants sont sensibilisés aux aliments qu'ils n'ont pas l'habitude de manger en famille et ils doivent à minima goûter ce qui leur est proposé. Ils participent au rangement et débarrassent la table.

Après le repas, un temps calme ou un temps « calme libre » peut être organisé en concertation avec les enfants, une sieste pour les plus petits est proposée.

Les activités de l'après-midi (grands jeux, activités manuelles à thème, jeux collectifs, jeux extérieurs, cuisine...) se déroulent de 14 h 30 à 16 h 15 pour les plus grands, et après la sieste pour les petits (au plus tard 15 h 30). Vers 16 h 30, le goûter marque la fin des activités. Jusqu'au moment du départ, les enfants poursuivent l'activité ou peuvent jouer seul ou en groupe.

Les enfants quittent la structure soit avec leurs parents ou par le mini-bus du centre social et culturel de Thenon conduit par une animatrice.

Depuis septembre 2018, la commune de Thenon étant repassée à la semaine de 4 jours, l'accueil de loisirs extra-scolaire du mercredi matin à La Bachellerie est fermé et tous les enfants fréquentent l'accueil de loisirs périscolaire de Thenon qui est ouvert toute la journée.

Les vacances

Aspect quantitatif :

LES PETITES VACANCES (HIVER, PRINTEMPS, TOUSSAINT) : **772** (747) journées, soit 6 176 h, réalisées.

L'ÉTÉ (JUILLET ET AOÛT) : **1 385** (1 243) journées, soit 11 080 h réalisées.

Aspect qualitatif :

Durant les vacances, les enfants sont accueillis par une équipe d'animateurs diplômés à la journée avec repas ou à la demi-journée sans repas de 8 h à 18 h 30. Les programmes d'activités sont établis en fonction de thématiques qui sont explorées à partir de supports diversifiés (activités sportives, manuelles, artistiques...). Ce programme d'activités est distribué dans les écoles deux semaines avant chaque période de vacances scolaires.

Dans un cadre sécurisant pour les enfants, les animateurs proposent des activités diverses et variées. Ces activités sont en cohérence avec le projet pédagogique de l'Accueil de loisirs qui découle directement du projet éducatif du Centre Social et Culturel de Thenon.

Une sortie par semaine est proposée sur les séjours d'été et une sortie par séjour de petites vacances est proposée également.

Un ramassage en bus matin et soir est également proposé aux familles dans différentes communes du territoire pour acheminer les enfants vers l'Accueil de loisirs ou les déposer dans leur commune.

Depuis septembre 2017, certaines communes (La Bachellerie, St Rabier, Peyrignac, Châtres, Beauregard de Terrasson...) sont repassées à la semaine des 4 jours donc les enfants n'ont plus école le mercredi matin. De ce fait, de septembre 2017 au 06/07/2018, il a été décidé de mettre en place un accueil de loisirs (extra-scolaire) le mercredi matin sur la commune de La Bachellerie pour ces enfants. L'accueil est ouvert de 7 h 30 à 12 h. Les enfants sont encadrés par 2 animatrices qualifiées qui leur proposent des activités diverses et variées. Les enfants peuvent repartir à 12 h soit avec leurs parents, soit par le bus de Peyrignac qui les montent à l'Accueil de loisirs de Thenon.

Les Temps d'Activités Périscolaire

Aspect quantitatif :

Depuis septembre 2013, le Centre Social et Culturel de Thenon gère la mise en application de la réforme des rythmes scolaires sur les communes de : Thenon, La Bachellerie, Limeyrat et Fossemagne, Ste Orse et Azerat.

Cette réforme sur ces 6 communes touche environ 320 enfants, encadrés par une quinzaine d'intervenants extérieurs, 4 animateurs du Centre Social et Culturel, une dizaine de bénévoles et du personnel municipal mis à disposition par les mairies.

Depuis septembre 2016, le Centre Social et Culturel a également géré l'organisation des TAP sur la commune de Badefols d'Ans.

Depuis la rentrée de septembre 2017, certaines communes sont repassées à la semaine de 4 jours. De ce fait, le Centre Social ne gère plus de TAP pour les communes de La Bachellerie et Badefols d'Ans. Le taux moyen de participation des enfants aux TAP est entre 85 et 90 %.

Depuis la rentrée 2018/2019, il n'y a plus de TAP à Thenon car la commune est repassée à la semaine des 4 jours. Le Csc gère les TAP pour les communes de Fossemagne, Limeyrat, Ste Orse et Azerat.

Aspect qualitatif :

Cette réforme dont la gestion a été déléguée par les mairies au Centre Social et Culturel de Thenon montre une des utilités du Centre Social et Culturel sur le territoire. Malgré tous les a priori sur cette réforme, le Centre Social et Culturel a proposé aux enfants des différentes écoles des activités de qualité avec des intervenants diplômés. En effet, les activités proposées sont diversifiées (sportives, culturelles et artistiques). Depuis septembre 2013, nous entamons notre cinquième année de gestion.

Si les 3 premières années ont été riches (rencontres de différents intervenants, initiation et découverte d'activités pour les enfants), les 2 dernières années ont été plus compliquées en termes de gestion (moins d'intervenants par exemple) et les enfants moins réceptifs aux activités.

En janvier 2018, un sondage sera proposé aux écoles des communes étant restées à 4,5 jours pour savoir si à la rentrée de septembre 2018 elles repassent à 4 jours ou si elles restent à 4,5 jours et donc avec la même organisation.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Lestrade

L'association Léo-Lagrange développe quatre valeurs fondamentales au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement : **Civilité, civisme, solidarité, citoyenneté**

Périodes d'ouverture

Mercredis extrascolaires de Janvier à Juillet : 22
Mercredis périscolaires de Septembre à Décembre : 14

Vacances d'Hiver : 10 jours
Vacances de Printemps : 9 jours
Vacances d'été : Juillet : 17 jours Août : 22 jours
Vacances d'Automne : 9 jours
TOTAL : 103 jours d'ouverture

Nb. total journées réalisées : 4 843 jusqu'au 28 novembre 2018
Moyenne total enf./jour : 47 enfants par jour
Nombre de journées 3/6 ans : 1 779 journées jusqu'au 28/11/2018
Nombre de journées 7/12 ans : 3 064 journées jusqu'au 28/11/2018

Hors Mercredis

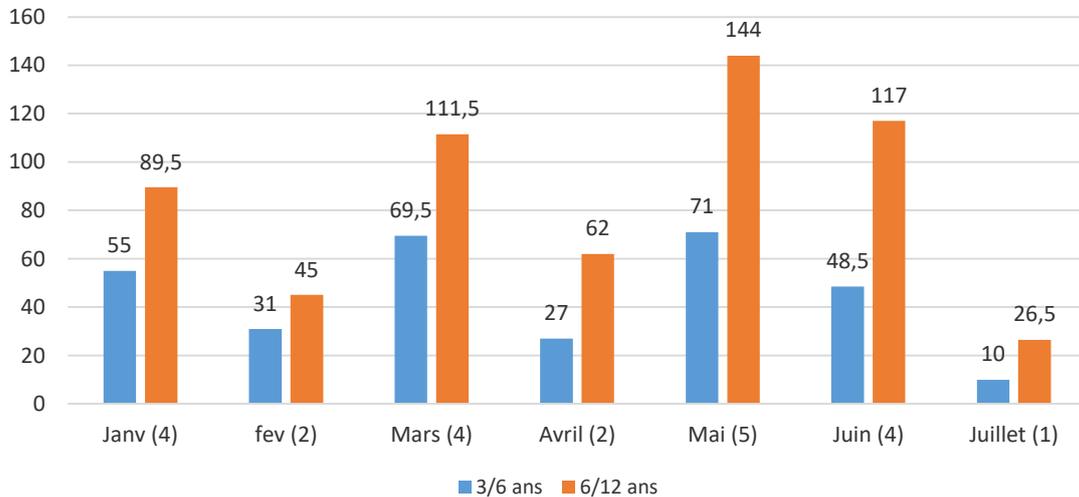
	3/6 ans	7/14 ans	Total
2016	1 101	1 976,5	3 077,5
2017	1 144	2 143	3 287
2018	1 456	2 446	3 902

Évolution de la fréquentation

	2016	2017	2018
HIVER	398	353	419
Printemps	401	356	464,5

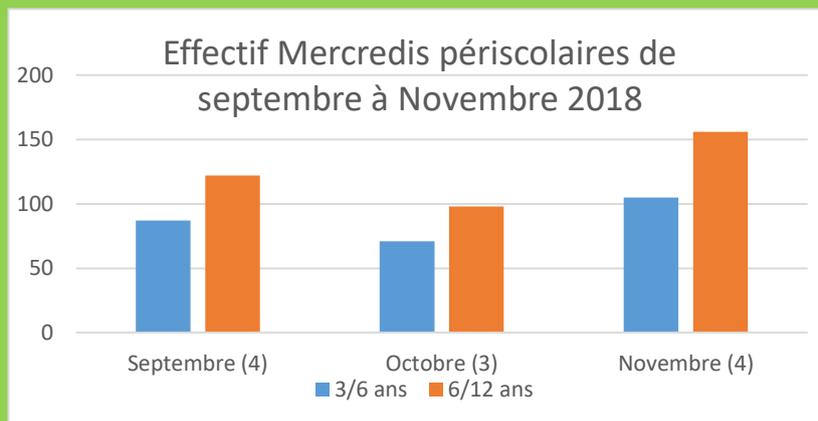


Nombre de Journées Mercredis Extrascolaires de Janvier à Juillet 2018



Les mercredis à partir de septembre 2018 : périscolaires

80 enfants inscrits pour les mercredis périscolaires depuis septembre 2018 :
2017 : 23 enfants de moins de 6 ans 2018 : 31
2017 : 43 enfants de plus de 6 ans 2018 : 53
Soit 53 familles concernées.



Total : 639 journées périscolaires enfants réalisées.
Jusqu'au mercredi 28 novembre

Nombre de journées 3/6 ans : 263

Nombre de journées 7/12 ans : 376

Depuis la rentrée de Septembre 2018, on constate une évolution de fréquentation le mercredi.

De nouvelles familles se sont inscrites suite au passage de certaines écoles du canton à 4 jours de classe.

EFFECTIF VACANCES D'HIVER



DATE	3/ 6 ans	6/12 ans	Total
lundi 12	18,5	19	37,5
mardi 13	20,5	20,5	41
mercredi 14	14,5	23,5	38
jeudi 15	17	27,5	44,5
vendredi 16	20	24	44
lundi 19	20,5	19,5	40
mardi 20	15,5	28,5	44
mercredi 21	14,5	25	39,5
jeudi 22	20,5	31	51,5
vendredi 23	16,5	23,5	40
total	178	242	420

TOTAL : 420 journées enfants réalisées pour 10 jours de fonctionnement

Année 2017 : 353 journées

Année 2016 : 398 journées

Effectif moins de 6 ans : 178

Effectif plus de 6 ans : 242

Hausse de la fréquentation sur cette période en comparaison aux années précédentes, particulièrement sur la tranche d'âge des 3/6 ans.

Moyenne de 42 enfants par jour.

EFFECTIF VACANCES DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE

Date	3 à 5 ans	6 à 12 ans	Total
lundi 9	19,5	23,5	43
mardi 10	17,5	33,5	51
mercredi 11	17,5	29	46,5
jeudi 12	19,5	28	47,5
vendredi 13	21	25	46
lundi 16	11,5	27	38,5
mardi 17	16	33	49
mercredi 18	16,5	31,5	48
jeudi 19	14	36,5	50,5
vendredi 20	14	30,5	44,5
TOTAL	167	297,5	464,5

TOTAL : 538 journées réalisées pour 9 jours de fonctionnement

Année 2017 : 394 journées

Année 2016 : 312 journées

Effectif moins de 6 ans : 104

Effectif plus de 6 ans : 208

Une augmentation importante sur cette période qui a nécessité le recrutement de 2 animateurs supplémentaires pour respecter la législation, notamment sur le groupe des moins de 6 ans.

Moyenne de 60 enfants par jour.



Du 9 juillet au 31 juillet soit 17 jours

TOTAL : 1 174 journées enfants réalisées en 2018 pour 17 jours de fonctionnement

Année 2016 : 999,5 journées

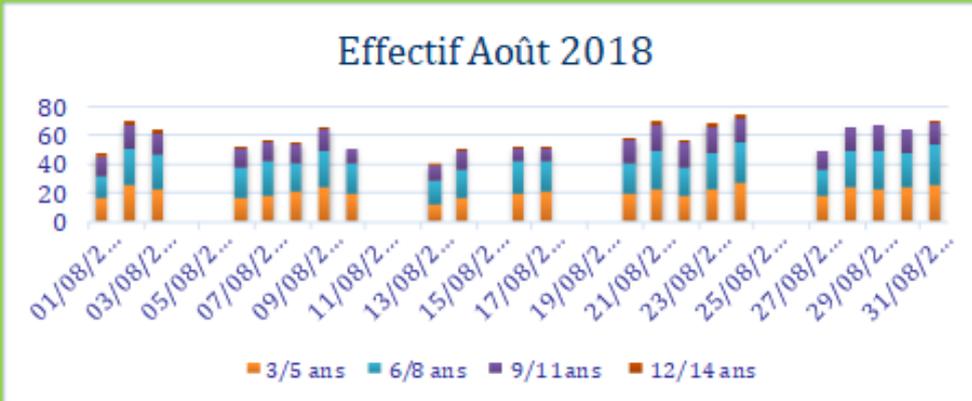
Année 2017 : 984 journées

Effectif moins de 6 ans : 428

Effectif plus de 6 ans : 746 Soit une moyenne de 69 enfants par jour dont 25 enfants de 3 à 5 ans ce qui nous a conduit à recruter 2 animateurs supplémentaires pour respecter les normes d'encadrement DDCSPP, (1 pour 8 pour les moins de 6 ans).

	3/6 ans	7/14 ans
Inscrits	56	106
Journées RG	387	703
Journées MSA	28	15
1/2 J Caf + Msa	26	56
Total	428	746

	3/5 ans	6/8 ans	9/11 ans	12/14 ans	Total à la journée
09/07/2018	25	23	17	1	66
10/07/2018	25,5	28,5	19	1	74
11/07/2018	19,5	19,5	19,5	1	59,5
12/07/2018	26,5	31	22	1	80,5
13/07/2018	22,5	29,5	21	2	75
16/07/2018	20	18	20,5	2	60,5
17/07/2018	23	24	24,5	4	75,5
18/07/2018	24	16	16	3	59
19/07/2018	22	25	24	2	73
20/07/2018	33	25	24	3	85
23/07/2018	26	21,5	16,5	1	65
24/07/2018	30,5	21,5	20,5	4	76,5
25/07/2018	29,5	17,5	16	2	65
26/07/2018	29,5	24	19	4	76,5
27/07/2018	25,5	21	14	2	62,5
30/07/2018	23,5	16,5	15	1	56
31/07/2018	22,5	21	19	2	64,5
Total par âge	428	382,5	327,5	36	1174



TOTAL : 1 306,5 en 2018 pour 22 jours de fonctionnement
 Année 2017 : 1 264,5 journées enfants réalisées
 Année 2016 : 968
 Effectif moins de 6 ans : 456
 Effectif plus de 6 ans : 850,5
 Soit une moyenne de 59,38 enfants par jour dont 20 enfants de moins de 6 ans.

RÉPARTITION PAR COMMUNES ET PAR QUOTIENTS FAMILIAUX

LA BACHELLERIE	2
BEAUREGARD	7
CHAVAGNAC	1
COLY	2
CONDAT/VEZERE	4
COUBJOURS	1
CUBLAC (19)	17
GREZES	5
LA CASSAGNE	1
LA CHAPELLE ST Jean	1
LA FEUILLADE	2
LADORNAC	8
LE LARDIN	12
LES COTEAUX PERIGOURDINS	1
PAZAYAC	9
PEYRIGNAC	2
ST ORSE	0
ST RABIER	1
TERRASSON	112
VILLAC	8

HORS Com Com	2
--------------	---

Tranche	QF mini	QF maxi	Nb de Familles	
1	0,00 €	400,00 €	21	10%
2	401,00 €	622,00 €	23	12%
3	623,00 €	800,00 €	39	20%
4	801,00 €	950,00 €	16	8%
5	951,00 €	1 200,00 €	26	13%
6	< 1201,00 €		73	37%

BEAUREGARD	2
LA CASSAGNE	1
La CHAPELLE ST JEAN	1
COLY	2
CONDAT/VEZERE	2
CUBLAC (19)	5
GREZES	4
LADORNAC	3
LA FEUILLADE	1
LE LARDIN	2
PAZAYAC	3
PEYRIGNAC	1
ST RABIER	2
VILLAC	2
TERRASSON	56
TOTAL	87

Accueil de Loisirs Sans Hébergement La Chartreuse

Périodes d'ouverture

Mercredis de Janvier à Juillet : 22

Mercredis de Septembre à Décembre : 14

Vacances d'Hiver : 10 jours

Vacances de Printemps : 10 jours

Vacances d'été : Juillet 17 jours

Août 21 jours (16 août 2018 fermeture de l'accueil pas d'inscrit)

Vacances d'Automne : 8 jours (1^{er} novembre 2018 férié et 2 novembre 2018 fermeture de l'Accueil 2 inscrits)

TOTAL : 102 jours d'ouverture

Nb. total journées réalisées : **1 363 journées** jusqu'au 30 novembre 2018

Moyenne total enf./jour : **13,76 enfants par jour**

Nombre de journées 3/6 ans : 339,5 journées jusqu'au 30 novembre 2018

Nombre de journées 7/12 ans : 1 023,5 journées jusqu'au 30 novembre 2018



Total de journées réalisées en 2018 : 1363 journées

Année	Total	
Année 2014	1 408	Jusqu'au 17 décembre 2014
Année 2015	1 315	Jusqu'au 28 novembre 2015
Année 2016	1 437,5	Jusqu'au 16 novembre 2016
Année 2017	1 186,5	Jusqu'au 29 novembre 2017
Année 2018	1 363	Jusqu'au 30 novembre 2018

Cette année, nous avons eu 66 enfants inscrits : 14 enfants de 3/6 ans et 52 enfants de 6/12 ans. Une fréquentation plus régulière de ces enfants se reflète. On s'aperçoit toujours d'une fréquentation en hausse lors des sorties ou en fonction des animations proposées.

Les Mercredis :

Total : 545 journées extra-scolaires enfants réalisées.

Jusqu'au mercredi 30 novembre 2018

Nombre de journées 3/6 ans : 118 (2017 : 147,5)

Nombre de journées 6/12 ans : 427 (2017 : 335,5)

Cette année, nous constatons une hausse des inscriptions sur le groupe des 6/12 ans.

Depuis la rentrée de septembre 2018, 7 enfants du groupe 3/6 ans ont basculé sur le groupe des grands.

Certains enfants participent le mercredi après-midi à des animations sportives, les parents se chargent de les emmener sur les lieux.

Depuis 2017, nous avons créé un partenariat avec l'école de sport de football de Hautefort, qui vient chercher les enfants à l'accueil de loisirs. Certains repartent avec leur famille après l'entraînement d'autre réintègre l'accueil au moment du goûter.

En septembre 2018, un nouveau partenariat a été mis en place avec l'école de Rugby du Lardin. Un entraîneur vient chercher les enfants au sein de l'accueil, les parents retrouvent leurs enfants au Rugby directement.

MOIS	3/ 6 ans	6/12 ans	
JANVIER	17,5	54,5	4 mercredis
FEVRIER	9,5	25	2 mercredis
MARS	20	39	4 mercredis
AVRIL	7,5	23	2 mercredis
MAI	19,5	60,5	5 mercredis
JUIN	23	53	4 mercredis
JUILLET	7	13	1 mercredi
SEPTEMBRE	8,5	62,5	4 mercredis
OCTOBRE	0,5	46	3 mercredis
NOVEMBRE	5	50,5	4 mercredis
DECEMBRE			

Les Petites Vacances :

Période 2018	3/ 6 ans	6/12 ans	
HIVER	55	95,5	
PRINTEMPS	39	75	
JUILLET	62	202	
AOÛT	49	147,5	16/08 fermé pas d'enfant inscrit
AUTOMNE	17	75,5	2/11 fermé pas d'enfant inscrit



Total de journées réalisées sur les périodes de vacances 2018 : 817,5 journées

On note une augmentation des présences sur le groupe des 6-12 ans durant chaque période d'ouverture. À compter de juillet 2018, 7 enfants du groupes 3-6 ans ont basculé sur le groupe des grands. Cette année nous avons eu de nouvelles inscriptions sur les deux groupes durant l'été. Ces enfants ne viennent pas régulièrement, cela dépend du besoin des familles. Depuis de nombreuses années, nous accueillons de nouvelles familles à la mi-août afin de sociabiliser les plus petits avant l'entrée à la maternelle.

Vacances d'Hiver

Date	3/ 6 ans	6/12 ans
Lundi 12	7	11
Mardi 13	7	10
Mercredi 14	3	9
Jeudi 15	5	12
Vendredi 16	6	12
Lundi 19	6	8
Mardi 20	8	14
Mercredi 21	4	7
Jeudi 22	5	4,5
Vendredi 23	4	8

Total : 150,5 journées enfants réalisées sur 10 jours d'ouverture

Nombre de journées en 2018 : 55 journées pour les 3/6 ans et 95,5 journées pour les 6/12 ans
En 2017 : 52 journées 3/6 ans et 31 journées 6/12 ans sur 10 jours d'ouverture.

Durant ces vacances, il y a eu une fréquentation régulière sur les deux groupes d'âges. Une hausse de fréquentation sur le groupe des 6/12 ans est constatée suite à la venue des enfants inscrits sur les mercredis. Par rapport à l'année 2017, nous avons triplé la fréquentation sur le groupe des 6/12 ans. Nous avons eu 2 nouvelles inscriptions sur le groupe des 6/12 ans et 3 nouvelles inscriptions sur le groupe des 3/6 ans.

Vacances de Printemps

Date	3/ 6 ans	6/12 ans
Lundi 9	4	6
Mardi 10	5	11
Mercredi 11	2	7,5
Jeudi 12	3	10
Vendredi 13	2	7,5
Lundi 16	5,5	5,5
Mardi 17	5,5	6,5
Mercredi 18	3	5
Jeudi 19	5	10
Vendredi 20	4	6

Total : 114 journées enfants réalisées sur 10 jours d'ouverture

Nombre de journées en 2018 : 39 journées pour les 3/6 ans et 75 journées pour les 6/12 ans
En 2017 : 49 journées pour les 3/6 ans et 38 journées pour 6/12 ans sur 10 jours d'ouverture
On constate une hausse de fréquentation sur le groupe des 6/12 ans par rapport à l'année 2017, nous avons doublé nos effectifs.



La fréquentation sur le groupe 3/6 ans est stable.

Cette hausse d'effectif constaté aussi aux vacances d'hiver s'explique par le passage des maternelles sur le groupe des grands et de nouvelles inscriptions sur ce groupe d'âge.

Vacances d'Automne

Date	3/ 6 ans	6/12 ans
Lundi 22	1	5
Mardi 23	2	7
Mercredi 24	2	5,5
Jeudi 25	3	16
Vendredi 26	2	13
Lundi 29	2	8
Mardi 30	2,5	10
Mercredi 31	2,5	11

Total : 92,5 journées enfants réalisées sur 8 jours d'ouverture

Nombre de journées en 2018 : 17 journées pour les 3/6 ans et 75,5 journées pour les 6/12 ans

En 2017 : 31,5 journées pour les 3/6 ans et 74 journées pour 6/12 ans sur 9 jours d'ouverture.

La fréquentation reste constante sur le groupe des 6/12 ans.

On constate une baisse des effectifs sur le groupe des 3/6 ans, 7 d'entre eux ont basculé en Juillet sur le groupe des grands.

La hausse des effectifs le jeudi 25 octobre est due à une sortie à la patinoire de Brive pour tous.

Le mardi 30 et le mercredi 31 avaient une thématique festive et déguisée qui attire toujours plus d'enfants.

Nous n'avons pas ouvert le vendredi 2 novembre, de nombreux parents ont fait le pont sur cette période et nous n'avons eu que deux inscrits ce jour.

Après discussion avec les parents, ce sont les grands-parents qui ont pris le relai.

Vacances de Juillet

Date	3/ 6 ans	6/12 ans
Lundi 9	2,5	14
Mardi 10	6	14
Mercredi 11	4,5	5
Jeudi 12	4,5	5
Vendredi 13	4	13
Lundi 16	3	9
Mardi 17	5	18
Mercredi 18	3	10
Jeudi 19	4	12
Vendredi 20	2,5	13,5
Lundi 23	4	18
Mardi 24	4,5	15
Mercredi 25	4	9
Jeudi 26	3	17
Vendredi 27	2	9
Lundi 30	2,5	11
Mardi 31	3	9,5

Total : 264 journées réalisées

17 jours d'ouverture

Nombre de journées en 2017 : 62 journées pour les 3/6 ans et 202 journées pour les 6/12 ans.



En 2017 : 56 journées pour les 3/6 ans et 165 journées pour les 6/12 ans sur 15 jours d'ouverture.
Nous constatons une fréquentation régulière d'un groupe d'enfants souvent des fratries.
Un grand nombre de familles fait appel aux grands-parents, membres de la famille, amis ou assistantes maternelles pour la garde des plus petits.
Quant aux grands, une hausse des effectifs lorsqu'il y a des sorties est constatée.
Les plus grands viennent à la demande en fonction du thème/activité proposé à la journée.
Ils essaient de se retrouver entre amis en fonction de la venue des uns et des autres.

Vacances d'Août

Date	3/ 6 ans	6/12 ans
Mercredi 1 ^{er}	4	7
Jeudi 2	4	9
Vendredi 3	2	9
Lundi 6	4,5	6,5
Mardi 7	5	4,5
Mercredi 8	3,5	1
Jeudi 9	5	3
Vendredi 10	4	10
Lundi 13	0,5	1
Mardi 14	2	4
Jeudi 16		
Vendredi 17	2,5	4
Lundi 20	1	10
Mardi 21	1,5	6,5
Mercredi 22	1,5	6
Jeudi 23	0,5	5
Vendredi 24	1	11
Lundi 27	1	7
Mardi 28	3	13
Mercredi 29	0,5	9
Jeudi 30	1	10
Vendredi 31	1	11

TOTAL : 196,5 journées réalisées Sur 22 jours d'ouverture

Nombre de journées pour 2018 : 49 journées pour les 3/6 ans et 147,5 journées pour les 6/12 ans
En 2017 : 73,5 de journées pour les 3/6 ans et 135,5 journées pour les 6/12 ans sur 22 jours d'ouverture.
Nous constatons des effectifs moins importants en août qu'en juillet. De nombreuses familles posent leurs congés estivaux durant cette période. Lors des sorties les effectifs sont toujours à la hausse.
Nous avons fermé la structure le 16 août car nous n'avions pas d'inscription ce jour-là.

Régime	Nb. d'inscrits
CAF	62
MSA	3
Hors régime	1

66 enfants inscrits 50 familles au total sont inscrites au sein de l'accueil de loisirs

Tranche QF	Nb. de famille
0 à 400	11

401 à 622	6
623 à 750	12
751 à 900	0
901 à 1050	5
1051 à 1300	11
> à 1301	20
Hors régime	1

52 enfants sont inscrits sur la communauté de communes
14 enfants sont inscrits hors communauté de communes

BILAN

En continuité du fonctionnement mis en place avec la fusion, la prise en charge de la politique « Enfance », pour le secteur du Thenonnais, par la Communauté de Communes s'exprime par le remboursement des frais de gestion engagés par le Centre Social et Culturel ainsi que celui concernant les frais engagés par les communes (charges locatives et frais de personnel).

S'y ajoutent les frais remboursés à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme pour les enfants d'Auriac-du-Périgord qui fréquentent l'Accueil de loisirs d'Aubas, à la Communauté Isle Loue Auvézère en Périgord pour ceux du Pays de Hautefort allant sur Excideuil Pour les enfants de Pazayac et La Feuillade il est nécessaire de rembourser les frais à la commune de Mansac et à l'Agglomération de Brive. Enfin, s'ajoute depuis 2017 le remboursement des frais à la commune de Bassillac et Auberoche pour les enfants de l'est Thenonnais et depuis 2016 les frais de transport et de nettoyage de Lestrade.

Remboursement des frais de gestion de l'association Léo Lagrange :	197 396,64 € (175 895,98 €)
Frais de nettoyage des locaux du Centre de Lestrade :	2 963,88 € (2 812,40 €)
Remboursement des frais de gestion du Centre Social :	80 530,00 € (idem)
Remboursement des frais engagés par la commune de Terrasson :	66 309,00 € (61 444,00 €)
Remboursement des frais engagés par les communes ex-CCCV :	60 590,00 € (57 754,90 €)
Remboursement des frais engagés par la commune de Mansac :	260,00 € (461,50 €)
Remboursement des frais engagés par l'Agglomération de Brive :	5 640,00 €
Remboursement des frais engagés par la commune de Hautefort :	1 690,79 €
Remboursement des frais engagés par la commune de Bassillac et Auberoche :	424,59 €
Remboursement des frais engagés par la Com. de Com. Vallée de l'Homme :	11 421,04 € (8 508,72 €)
Remboursement des frais engagés par la Com. de Com. Isle Loue Auvézère :	237,50 € (2 462,50 €)
Frais de transports :	8 065,20 € (8 232,40 €)

Soit, **un total des dépenses de** : 435 528,64 € (415 464,90 €)

En recettes, la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse a contribué à hauteur d'un peu plus de **69 661,84 €** (58 256,74 €).

Plus, le remboursement par la Communauté de Communes Isle Loue Auvézère pour les enfants fréquentant l'ALSH « La Chartreuse » s'élevant de **6 425,00 €** (5 287,50 €), cela représente un total de recettes de **76 086,84 €** (63 544,24 €) soit à peine **17,5 %** (14,6 %) du coût de la politique enfance.

Mise en œuvre et gestion d'un Relai d'Assistantes Maternelles (RAM) en liaison avec la CAF et les autres partenaires publics

La participation financière de la CCTTH au RAM mis en œuvre par la Communauté de Communes Vallée de l'Homme a représenté un montant de **15 305,30 €** (14 990,30 €). Une subvention de la CAF de 6 208,09 € a été perçue représentant 41 % du coût.

Données quantitatives :

- Nombre d'assistantes maternelles au 31 décembre de l'année : 101 (111) dont 95 en activité soit un taux d'activité de 94,06 %. C'est le taux le plus bas observé depuis l'ouverture du service, au plus haut on en comptait 136. Cette baisse est observée sur l'ensemble du Département mais aussi au niveau national.
- Nombre de places au 31 décembre de l'année : 330



- Nombre de nouvelles assistantes agréées sur l'année : 6
- Nombre de départs (cessation d'activité...) : 11
- Nombre de jours d'ouverture du relais sur l'année : 211 (210)

L'activité des assistantes maternelles reste plus faible que ce qu'elles souhaiteraient. 26 d'entre elles ont signalé au service qu'elles se considéraient en « sous activité ». L'offre reste plus forte que la demande... Cependant il apparaît une légère reprise de l'activité chez ces professionnelles.

Répartition des principales missions :

Permanences	28 %
Administratif	24 %
Animations	21 %
Trajets	15 %
Installation	12 %

Animations enfants/ assistantes maternelles (ateliers, groupes de jeux...)

- Nombre de séances d'animations réalisées (tous secteurs) : 57 (64)

- secteur Hautefort :	animations réalisées : 13 (14)	moyennes présence assistantes : 5, enfants : 12
- secteur Montignac :	animations réalisées : 14 (16)	moyennes présence assistantes : 5, enfants : 10
- secteur Terrasson :	animations réalisées : 18 (22)	moyennes présence assistantes : 5, enfants : 8
- secteur Thenon :	animations réalisées : 12 (12)	moyennes présence assistantes : 4, enfants : 7

La fréquentation à ces temps d'animation est assez stable, et ce sur tous les secteurs et depuis plusieurs années. Il y a toujours un « noyau » de personnes « fidélisées » et des personnes qui viennent de façon plus aléatoire en fonction de l'âge des enfants, des horaires d'arrivées, etc... certaines arrêtent leur activité et de nouvelles agréées arrivent, ce qui engendre des statistiques de participation relativement stables.

Lors de ces animations, l'animatrice gère seule le groupe d'adultes et d'enfants. Elle propose des activités adaptées (en fonction du besoin des enfants) tout en restant disponible pour les questionnements sur la pédagogie ou l'éducation que peuvent avoir les professionnelles et en favorisant également l'observation professionnelle.

En 2018, les participants aux animations ont également bénéficié de 2 intervenants extérieurs :

- 1 atelier de lectures animées à Thenon (où il n'y a pas d'ateliers bébés lecteurs de proposé)
- 2 ateliers « ferme itinérante » à Montignac et à Hautefort (sites équipés d'un espace extérieur qui permet de positionner le parc à animaux)

Autres Animations : sorties, fêtes...

11 animations spécifiques et 7 fêtes ont été organisées en 2018 :

Animations spécifiques :

Nombre d'ateliers	Type d'atelier	Nombre d'ass mat	Nombre d'enfants	Nombre de parents	TOTAL
5	Bébés lecteurs à Montignac	3	7	NC	10
2	Bébés lecteurs à Hautefort	5	11	0	16
4	SORTIES				
	-Visite caserne pompiers Thenon	12	29	6	47
	-Visite les jardins de Colette	8	19	2	29
	- Visite élevage chèvres et dégustation fromages	9	23	2	34
	-Parc du mini-golf à Montignac	8	19	3	30

7 temps « festifs » ont été organisés en 2018 :



	Nombre d'ass Mat	Nombre d'enfants	Nombre de parents	TOTAL
Spectacle de Noël du RAM	23	59	18	100
Kermesse de printemps du RAM	19	41	4	64
2 Spectacles BB lecteurs (CCVH)	11	23	1	35
Spectacle Parentalité (Projet REAAP en partenariat avec EAJE Montignac)	2	34	43	79
Matinée parentalité avec partenaires sociaux		4	4	8
Matinée BB lecteurs Le Lardin avec spectacle	2	4	2	8

Ces animations, sorties ou temps festifs sont toujours autant appréciés. Ils offrent un temps de découverte et d'accès à de nouvelles choses pour les enfants (notamment au spectacle vivant) ; ils ponctuent l'année de moments variés et conviviaux et donnent l'occasion aux parents de participer aux actions du service. Ils permettent également de rencontrer l'animatrice (autrement que lors de renseignements administratifs). Les parents partagent ainsi un temps privilégié avec leur enfant et l'assistante maternelle qu'ils emploient : ces temps favorisent les liens.

INFODROITS

675,00 €

Bilan 2017 : Organisation des permanences à Terrasson-Lavilledieu

Les permanences d'information juridique ont lieu tous les mois, dans les locaux de la tour Jeanne d'Arc. Elles sont assurées le 4^{ème} jeudi du mois, de 10 h à 12 h.

Une seconde permanence cofinancée par la Communauté de Communes et la mairie de Terrasson est assurée le 2^{ème} jeudi du mois, au même horaire.

Les usagers sont reçus **uniquement sur rendez-vous, pris auprès du secrétariat d'INFODROITS, au 05.53.35.34.03**

1. Permanences assurées

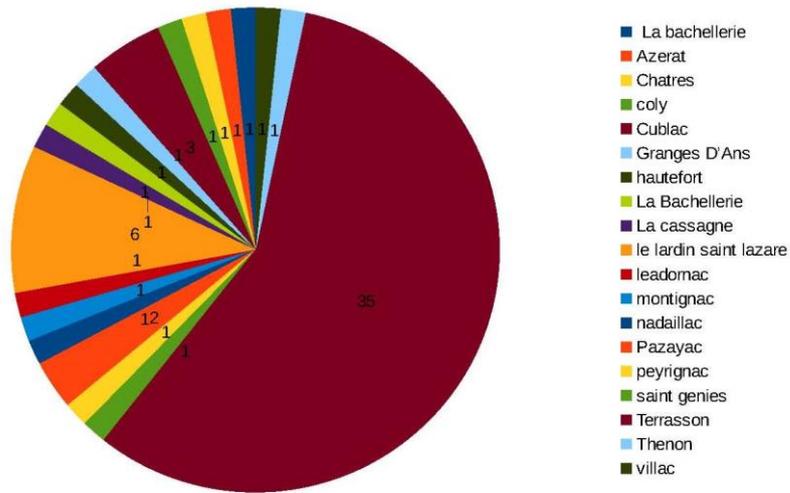
22 permanences d'une durée de 2 h ont été tenues, soit 44 créneaux disponibles. Il s'avère que **66 (68) rendez-vous ont été pris** et sur ceux-ci 61 (66) créneaux ont été honorés.

Le public reçu est majoritairement féminin, bien que les hommes utilisent de plus en plus nos services : **64% de femmes** (67 % en 2017, 57 % en 2016). Il est plutôt âgé, 22 (24) avaient plus de 60 ans, 35 (40) entre 36 et 60 ans contre 2 (2) jeunes de moins de 25 ans.

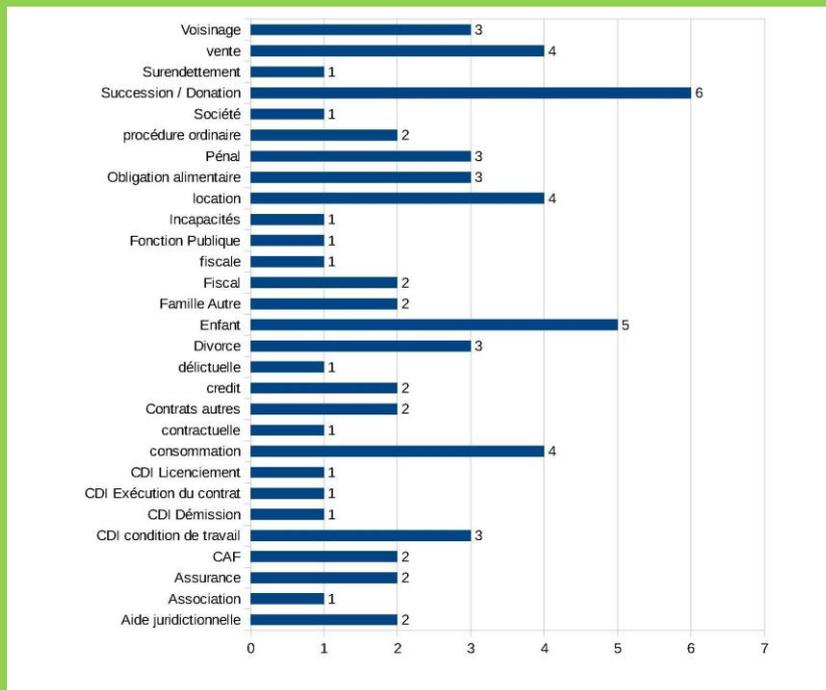
Le public rencontré est **majoritairement composé de personnes vulnérables**, seules **38 % (39 %)** d'entre elles possèdent un CDI.

Commune d'origine des usagers

Les permanences accueillent les habitants des communes ci-dessous, 57,4 % habitent Terrasson.



2. Problématiques traitées :



L'association tient à remercier les deux structures accueillantes pour ces excellentes conditions d'accueil.

✚ **Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article [27-2](#) de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.**

Sur les 644 personnes accompagnées, 265 l'ont été pour des cartes grises, 88 pour l'emploi, 83 pour la mission locale, 57 pour la caisse d'allocations familiales, 45 pour une pré-demande de carte d'identité, 32 pour des demandes de logement social.

Répartition des demandes sur le territoire :

Secteur Thenon : 284



Secteur Terrasson : 58 (le secteur de Terrasson vient sur l'antenne de Thenon et concerne principalement la pré-demande de CNI et les cartes grises).

Secteur Hautefort : 302

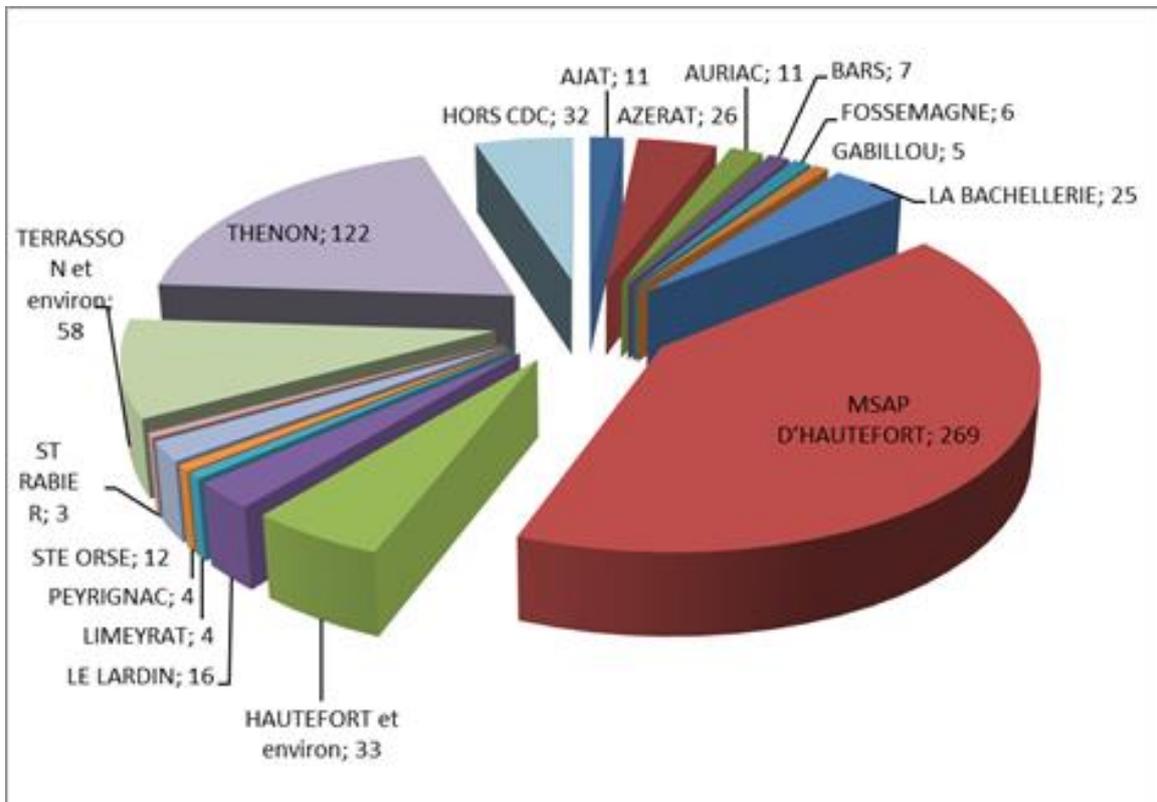
Permanence d'accès aux droits à la MSAP

11 permanences en alternance Thenon/Hautefort de 3 heures

45 personnes reçues dont 28 femmes et 17 hommes

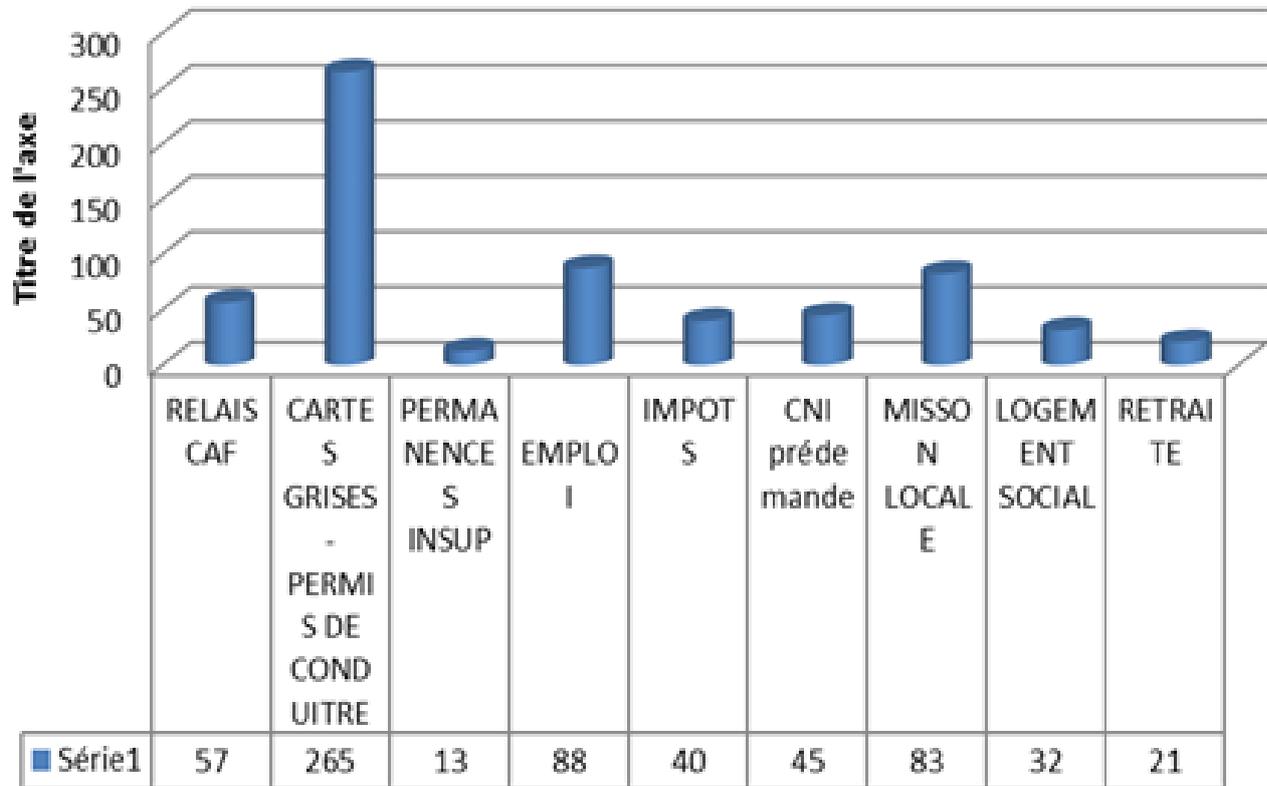
21 personnes avaient + de 50 ans

15 personnes étaient âgées de 36 à 19 ans





MSAP 2018



COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT

Vice-Président : M. Michel LAPOUGE, Maire de Teillots

➤ **Contrôle de l'assainissement non collectif (SPANC)**

Cette compétence est mise en œuvre dans le cadre d'une prestation de service dévolue à la société Véolia Eau (CEO) qui est donc chargée d'effectuer les contrôles. Deux contrats sont en cours avec le plus récent qui concerne le secteur de Hautefort et du Terrassonnais et le plus ancien pour Causses et Vézère.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif (ANC) au 31 décembre de l'exercice et la population desservie figurent ci-après :

COMMUNES CAUSSES ET VÉZÈRE	Nombre d'installations
AJAT	247
AURIAC DU PERIGORD	227
AZERAT	206
BARS	162
FOSSEMAGNE	210
GABILLOU	98
LA BACHELLERIE	243
LE LARDIN SAINT LAZARE	362
LIMEYRAT	212
MONTAGNAC D AUBEROCHE	118
SAINTE ORSE	211
THENON	276
TOTAL	2572

COMMUNES DU TERRASSONNAIS	Nombre d'installations
BEAUREGARD DE TERRASSON	159
CHATRES	129
CHAVAGNAC	216
COLY	70
CONDAT SUR VEZERE	188
GREZES	94
LA CASSAGNE	115
LA FEUILLADE	44
LADORNAC	148
PAZAYAC	114
PEYRIGNAC	164
SAINT RABIER	222
TERRASSON LAVILLEDIEU	1003
VILLAC	201
TOTAL	2867

COMMUNES PAYS HAUTEFORT	Nombre d'installations
BADEFOLS D ANS	218
BOISSEUILH	94
CHOURGNAC D ANS	57
COUBJOURS	104
GRANGE D ANS	115
HAUTEFORT	317
LA CHAPELLE ST JEAN	66
LE TEMPLE LAGUYON	36
NAILHAC	224
STE EULALIE D ANS	185
STE TRIE	77
TEILLOTS	89
TOURTOIRAC	487 ?
TOTAL	2069

Nombre de contrôles effectués

No de contrat	Motif Dossier	Total
CAUSSE ET VEZERE	Périodique	133
	Vente	50
Total		183
TERRASSON HAUTEFORT	Périodique	279
	Vente	87
Total		366

Motif Dossier	No de contrat	Commune	Conclusion ou Note Totale	Total		
PÉRIODIQUE	CAUSSES ET VEZERE	AJAT	Absence d'installation	1		
			Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1		
		Total AJAT			2	
		AURIAC DU PERIGORD	Absence d'installation	1		
			Aucune non-conformités A.R.	4		
			Aucune non-conformités S.R.	5		
			Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	9		
			Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	39		
		Total AURIAC DU PERIGORD			58	
		AZERAT	Aucune non-conformités A.R.	6		
			Aucune non-conformités S.R.	3		
			Incalculable	1		
			Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	8		
			Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	54		
		Total AZERAT			72	
		THENON	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1		
		Total THENON			1	
		Total X9873			133	
		TERRASSON HAUTEFORT		BADEFOLS D ANS	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	3
				Total BADEFOLS D ANS		3
				BEAUREGARD DE TERRASSON	Aucune non-conformités A.R.	2
					Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	5
				Total BEAUREGARD DE TERRASSON		
CHATRES	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans			1		
	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)			2		
Total CHATRES					3	
CHAVAGNAC	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans			1		
Total CHAVAGNAC					1	
CHOURGNAC	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)			2		
Total CHOURGNAC					2	
COLY	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)			1		
Total COLY					1	
CONDAT SUR VEZERE	Aucune non-conformités A.R.			8		
	Aucune non-conformités S.R.			1		
	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)			11		
Total CONDAT SUR VEZERE					20	
COUBJOURS	Absence d'installation			2		
	Aucune non-conformités A.R.			4		
	Aucune non-conformités S.R.			7		
	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans			13		
	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)			22		
Total COUBJOURS			48			
GRANGES D ANS	Absence d'installation	2				
	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	4				
Total GRANGES D ANS			6			
HAUTEFORT	Aucune non-conformités S.R.	1				
	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1				



		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1	
	Total HAUTEFORT		3	
	LA CHAPELLE ST JEAN	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1	
	Total LA CHAPELLE ST JEAN		1	
	LA FEUILLADE	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1	
	Total LA FEUILLADE		1	
	NAILHAC	Absence d'installation	2	
		Aucune non-conformités A.R.	9	
		Aucune non-conformités S.R.	5	
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	25	
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	53	
	Total NAILHAC		94	
	PEYRIGNAC	Aucune non-conformités A.R.	1	
	Total PEYRIGNAC		1	
	STE EULALIE D ANS	Aucune non-conformités A.R.	1	
		Aucune non-conformités S.R.	1	
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	2	
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	11	
	Total STE EULALIE D ANS		15	
	TEILLOTS	Absence d'installation	2	
		Aucune non-conformités A.R.	1	
		Aucune non-conformités S.R.	1	
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	15	
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	23	
	Total TEILLOTS		42	
	TERRASSON LAVILLEDIEU	Aucune non-conformités A.R.	8	
		Aucune non-conformités S.R.	2	
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	3	
	Total TERRASSON LAVILLEDIEU		13	
	VILLAC	Aucune non-conformités A.R.	4	
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1	
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	13	
	Total VILLAC		18	
	Total X9903		279	
Total Périodique			412	
VENTE	CAUSSES	AJAT	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
		Total AJAT		1
		AURIAC DU PERIGORD	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
			Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
		Total AURIAC DU PERIGORD		3
		AZERAT	Aucune non-conformités A.R.	1
			Aucune non-conformités S.R.	1
			Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	2
			Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
		Total AZERAT		6
		BARS	Aucune non-conformités S.R.	2
			Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
		Total BARS		3
		FOSSEMAGNE	Absence d'installation	1
			Aucune non-conformités A.R.	2
			Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	3
			Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
		Total FOSSEMAGNE		8
		GABILLOU	Aucune non-conformités A.R.	1
			Aucune non-conformités S.R.	2
		Total GABILLOU		3
		LA BACHELLERIE	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	2
			Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	4
		Total LA BACHELLERIE		6
		LE LARDIN ST LAZARE	Aucune non-conformités S.R.	1
			Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	5
			Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	3
		Total LE LARDIN ST LAZARE		9
		LIMEYRAT	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
		Total LIMEYRAT		2
		MONTAGNAC D AUBEROCHE	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1



	Total MONTAGNAC D AUBEROCHE		1
	STE ORSE	Aucune non-conformités S.R.	2
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
	Total STE ORSE		4
	THENON	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	4
	Total THENON		4
	Total X9873		50
TERRASSON HAUTEFORT	BADEFOLS D ANS	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
	Total BADEFOLS D ANS		2
	BEAUREGARD DE TERRASSON	Aucune non-conformités S.R.	1
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
	Total BEAUREGARD DE TERRASSON		2
	BOISSEUILH	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
	Total BOISSEUILH		2
	CHATRES	Aucune non-conformités A.R.	1
		Aucune non-conformités S.R.	1
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
	Total CHATRES		5
	CHAVAGNAC	Aucune non-conformités A.R.	3
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
	Total CHAVAGNAC		5
	COLY	Aucune non-conformités S.R.	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
	Total COLY		3
	CONDAT SUR VEZERE	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	3
	Total CONDAT SUR VEZERE		3
	GRANGES D ANS	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
	Total GRANGES D ANS		1
	GREZES	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
	Total GREZES		2
	HAUTEFORT	Aucune non-conformités A.R.	1
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
	Total HAUTEFORT		3
	LA CASSAGNE	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
	Total LA CASSAGNE		2
	LA CHAPELLE ST JEAN	Aucune non-conformités A.R.	1
	Total LA CHAPELLE ST JEAN		1
	LA DORNAC	Aucune non-conformités S.R.	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
	Total LADORNAC		2
	LADORNAC	Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
	Total LADORNAC		2
	NAILHAC	Aucune non-conformités A.R.	1
		Aucune non-conformités S.R.	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
	Total NAILHAC		3
	PAZAYAC	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
	Total PAZAYAC		2
	PEYRIGNAC	Aucune non-conformités A.R.	1
		Aucune non-conformités S.R.	1
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	2
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	1
	Total PEYRIGNAC		5
	SAINTE-TRIE	Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
	Total SAINTE-TRIE		2
	ST RABIER	Absence d'installation	2
		Aucune non-conformités A.R.	1
		Aucune non-conformités S.R.	1
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	2
	Total ST RABIER		6



	STE EULALIE D ANS	Aucune non-conformités A.R.	1
	Total STE EULALIE D ANS		1
	TERRASSON LAVILLEDIEU	Absence d'installation	1
		Aucune non-conformités A.R.	3
		Aucune non-conformités S.R.	1
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	6
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	11
	Total TERRASSON LAVILLEDIEU		22
	TOURTOIRAC	Absence d'installation	1
		Aucune non-conformités A.R.	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	5
	Total TOURTOIRAC		7
	VILLAC	Aucune non-conformités A.R.	1
		Installation non-conforme - Travaux < 4 ans	1
		Installation non-conforme sans danger (santé/environnement)	2
	Total VILLAC		4
	Total X9903		87
Total Vente			137
Total général			549

Nombres de contrôles de réalisation par commune

No de contrat	Commune	Total
CAUSSES ET VÈZÈRE	AJAT	1
	AURIAC DU PERIGORD	3
	AZERAT	1
	BARS	1
	FOSSEMAGNE	5
	GABILLOU	2
	LA BACHELLERIE	4
	LE LARDIN ST LAZARE	2
	LIMEYRAT	3
	MONTAGNAC D AUBEROCHE	1
	STE ORSE	2
	THENON	7
	Total	
TERRASSON HAUTEFORT	BADEFOLS D ANS	2
	BEAUREGARD DE TERRASSON	3
	BOISSEUILH	1
	CHAVAGNAC	5
	COLY	1
	CONDAT SUR VEZERE	2
	COUBJOURS	2
	GRANGES D ANS	1
	GREZES	4
	HAUTEFORT	3
	LA CASSAGNE	1
	LA CHAPELLE ST JEAN	2
	LA DORNAC	4
	NAILHAC	3
	PAZAYAC	1
	PEYRIGNAC	2
	SAINTE-TRIE	2
ST RABIER	5	
STE EULALIE D ANS	1	
TERRASSON LAVILLEDIEU	11	
TOURTOIRAC	3	
VILLAC	2	
Total		61

Type de traitement

No de contrat	TS Type de traitement	Total
Causse et Vézère	Lit d'épandage	1
	Lit filtrant drainé à flux vertical (matériau sable)	7
	Lit filtrant non drainé à flux vertical (matériau sable)	7
	Tranchées d'épandage	4
	Filtre à coco Ecoflo	12
	Phytoépuration	1
Total		32
Terrasson Hautefort	Lit d'épandage	1
	Lit filtrant drainé à flux vertical (massif de zéolithe)	2
	Lit filtrant drainé à flux vertical (matériau sable)	20
	Lit filtrant non drainé à flux vertical (matériau sable)	14
	Tranchées d'épandage	2
	Filtre à coco Ecoflo	15
	Phytoépuration	2
	Microstation Tricel	3
	Microstation Bioxymop	1
Filtre compact Biomeris	1	
Total		61

➤ Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC)

Depuis la création du service assainissement le 1^{er} janvier 2018, des travaux ont été réalisés aussi bien en investissement qu'en fonctionnement.

Travaux d'investissement

- ✚ Travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées (210 mètres) et pluviales (210 mètres) de la rue Marcel Michel à Terrasson-Lavilledieu réalisés par l'entreprise ERCTP d'un montant de 60 000 € pour 12 habitations.
- ✚ Travaux de réhabilitation du système des eaux usées dans le bourg de Fossemagne. Ils consistaient en la pose d'environ 5 km de réseau, la mise en place de deux postes de relevage et la création d'une station d'épuration à filtres plantés de roseaux d'une capacité de 360 équivalents habitants. Cette opération fut suivie par le bureau d'études SOCAMA et réalisée par le groupement d'entreprises Hérault/Montastier (réseaux et station d'épuration) et l'entreprise Hydrau Elect (postes de relevage). Ces travaux ont permis de raccorder 117 habitations. Le coût de cette opération fut d'environ 1 700 000 € dont une partie a été financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Conseil Départemental.
- ✚ Travaux d'extension du réseau d'eaux usées au lieu-dit Rispé sur la commune du Lardin-Saint-Lazare. Cette opération fut suivie par le bureau d'études SOCAMA et réalisée par l'entreprise Laurière & Fils. Ces travaux ont permis de raccorder 19 habitations avec la mise en place de 650 mètres de réseau. Le coût de cette opération fut d'environ 265 000 €.
- ✚ Travaux d'extension du réseau d'eaux usées dans le secteur de Bellevue et rue Haute à Terrasson-Lavilledieu. Le bureau d'études SOCAMA a suivi cette opération d'un montant de 214 000 € qui a permis le raccordement de 15 foyers au réseau d'assainissement d'environ 900 mètres, les travaux ayant été réalisés par l'entreprise Montastier.
- ✚ Une étude diagnostique du système d'assainissement de la commune de Tourtoirac est en cours. Cette étude est menée par la société Altéréo, pour une durée d'1 an, son montant est estimé à 40 000 €.

Des études d'extension du réseau d'assainissement sont en cours sur les communes de La Bachellerie, La Feuillade, Pazayac, Sainte Eulalie d'Ans, Bars et Terrasson-Lavilledieu.

Travaux de fonctionnement

Afin de permettre le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement, la Communauté de Communes a réalisé 95 000 € de travaux pour :

- ✚ curage des lagunes à Auriac-du-Périgord,
- ✚ remplacement de la chasse à la station de La Bachellerie
- ✚ mise en sécurité du poste de relevage à Badefols d'Ans
- ✚ remplacement de l'armoire de commande du poste des Méricots et des travaux sur la station de Condat
- ✚ remplacement des vannes de sectionnement pour la station des Coteaux Périgourdins
- ✚ remplacement de pompes sur les postes de relevage et mise en place de sondes de niveau à Hautefort
- ✚ réparation ponctuelle sur une pompe de relevage d'un poste à Limeyrat
- ✚ intervention sur la chasse de la station de Saint-Rabier
- ✚ remplacement de l'armoire de commande et mise en place d'une sonde de niveau du poste de relevage à Sainte-Eulalie d'Ans
- ✚ remplacement disjoncteur sur poste à Thenon
- ✚ petits équipements de station...

Un marché à bons de commande concernant l'hydrocurage des ouvrages d'assainissement sur l'ensemble du territoire a été passé, la société retenue pour cette prestation est la SAUR.

Le service assainissement a réalisé 7 contrôles de conformité de branchement des particuliers et a fait réaliser 20 branchements.

Compétence Aménagement numérique au sens de l'article L1425-1 du CGCT

Pour l'année 2018, la contribution de la CCTTH au Syndicat Mixte Périgord Numérique s'est élevée en fonctionnement à 16 916,79 € (9 121,30 €) et en investissement à 64 835,00 € (71 318,00 €). Ce Syndicat a pour charge le déploiement d'un réseau 100% FttH (Fiber To The Home) sur tout le territoire de la Dordogne en 3 phases de 6 ans sur la base de 3 principes :

- Réseau de collecte –artère structurante (utilisation du réseau de collecte existant d'Orange en le complétant si nécessaire)
- Déployer un réseau de desserte FttH à terme.
- Raccorder des sites prioritaires en anticipation de la BLOM (Boucle Locale Optique Mutualisée)

DÉLIBÉRATIONS

REPERTOIRE THEMATIQUE

DATE	THEME	OBJET	FEUILLET
14/05/2018	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Avis sur le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics	69
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Exercice de la compétence GEMAPI	75
05/09/2018	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Convention de groupement de commande Animation du Site Natura 2000 des coteaux calcaires de la Vallée de la Vézère pour la période 2018/2021	104
29/03/2018	ASSAINISSEMENT	Convention d'assistance pour l'assainissement avec l'ATD 24	25
	ASSAINISSEMENT	Procès-verbal de mise à disposition des biens liés à l'assainissement	27
16/04/2018	ASSAINISSEMENT	Réhabilitation de la station d'épuration de Terrasson-Lavilledieu : Plan de financement prévisionnel	61
10/07/2018	ASSAINISSEMENT	Règlement de service de l'Assainissement Collectif et dispositions diverses	84
		Convention de prestation de service pour 2018	85
		Demande de subvention Contrat Territorial avec le Conseil Départemental pour les projets d'assainissement	86
		Convention pour l'étude du rejet d'eaux pluviales à Beauregard de Terrasson entre la Communauté de Communes, la commune de Beauregard de Terrasson et l'ATD 24	87
27/09/2018	ASSAINISSEMENT	Rapport sur la Qualité et le Prix du Service (RPQS) 2017 pour le SPANC	120
		Rapport sur la Qualité et le Prix du Service (RPQS) 2017 pour l'Assainissement Collectif	121
10/07/2018	CULTURE	Convention 2018 "soutien aux initiatives culturelles concertées" entre le Département de la Dordogne et la Communauté de Communes	90
05/09/2018	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Approbation du dispositif de mise en œuvre d'une opération collective en milieu rural sur le territoire du Pays du Périgord Noir	99
		Convention de partenariat "Dynamiser la transmission et l'installation d'exploitations agricoles en Périgord Noir"	100
29/01/2018	DOMAINE ET PATRIMOINE	Vente de terrains ZAE Les Fauries à Terrasson	2
16/04/2018	DOMAINE ET PATRIMOINE	Vente de terrains ZAE Les Fauries à Terrasson	66
10/07/2018	DOMAINE ET PATRIMOINE	Vente terrain ZAE Les Broussilloux à Hautefort	79
29/01/2018	ENFANCE JEUNESSE	Conventions des ALSH de Lestrade et de la Chartreuse à Léo Lagrange	5
29/01/2018	ENFANCE JEUNESSE	Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour l'accueil au centre de loisirs de Larche	6
10/07/2018	ENFANCE JEUNESSE	Renouvellement de la convention relative aux modalités de fonctionnement du Relai d'Assistantes Maternelle "Les P'ti d'Hommes" géré par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme	89
29/01/2018	FINANCES LOCALES	Rapport de la Chambre Régionale des Comptes	1
	FINANCES LOCALES	Autorisation d'engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement pour le budget annexe Assainissement	7
	FINANCES LOCALES	Redevance Assainissement : tarif et durée de lissage	8&9
	FINANCES LOCALES	Fixation montant de la PFAC	10
	FINANCES LOCALES	Acompte subvention CIAST	14
	FINANCES LOCALES	Prorogation d'un crédit relais avec la Caisse d'Epargne en attente de versement des subventions pour des travaux d'assainissement sur la commune de Hautefort	20
29/03/2018	FINANCES LOCALES	Débat d'orientations budgétaires	22
16/04/2018	FINANCES LOCALES	Compte Administratif et Compte de Gestion 2017 du budget principal 440	30
		Compte Administratif et Compte de Gestion 2017 du budget annexe ZAE du Rousset 442	31
16/04/2018	FINANCES LOCALES	Compte Administratif et Compte de Gestion 2017 du budget annexe ZAE Aménagement 444	32
		Compte Administratif et Compte de Gestion 2017 du budget annexe	33



		ZAE Saint Agnan 447	
		Compte Administratif et Compte de Gestion 2017 du budget annexe ZAE Les Fauries 449	34
		Compte Administratif et Compte de Gestion 2017 du budget annexe Bâtiment MSR 445	35
		Compte Administratif et Compte de Gestion 2017 du budget annexe SPANC CCCV 441	36
		Compte Administratif et Compte de Gestion 2017 du budget annexe SPANC CCT 443	37
		Compte Administratif et Compte de Gestion 2017 du budget annexe SPANC CCPH 446	38
		Affectation de résultat du budget principal 440	39
		Affectation de résultat du budget annexe ZAE du Rousset 442	40
		Affectation de résultat du budget annexe ZAE Aménagement 444	41
		Affectation de résultat du budget annexe ZAE Saint Agnan 447	42
		Affectation de résultat du budget annexe ZAE Les Fauries 449	43
		Affectation de résultat du budget annexe Bâtiment MSR 445	44
		Affectation de résultat du budget annexe SPANC 446	45
		Vote de la fiscalité professionnelle et additionnelle	46
		Vote du taux de TEOM pour le secteur du SIRTOM de Brive	47
		Vote du taux de TEOM - secteur SMCTOM de Thiviers	48
		Vote du taux de TEOM - secteur SMD 3	49
		Vote du BP 2018 du budget principal 440	50
		Vote du BP 2018 du budget annexe ZAE du Rousset 442	51
		Vote du BP 2018 du budget annexe ZAE Aménagement 444	52
		Vote du BP 2018 du budget annexe Bâtiment MSR 445	53
		Vote du BP 2018 du budget annexe SPANC 446	54
		Vote du BP 2018 du budget annexe ZAE Saint Agnan 447	55
		Vote du BP 2018 du budget annexe ZAE Les Fauries 449	56
		Vote du BP 2018 du budget annexe ZAE Les Broussilloux 450	57
		Vote du BP 2018 du budget annexe Assainissement 451	58
		Vote de subventions aux associations économiques	59
		Réhabilitation de la station d'épuration de Terrasson-Lavilledieu : réalisation d'un contrat de prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations	62
		Instauration de la PFAC	67
10/07/2018	FINANCES LOCALES	Attribution de subventions aux associations	88
	FINANCES LOCALES	DM 1 Assainissement BA 451 - Intégration Prêt Relais Hautefort	97
	FINANCES LOCALES	DM 2 Achat de véhicule d'occasion	98
05/09/2018	FINANCES LOCALES	DM01 Budget 445 MSR : PAC bassin rééducation	108
	FINANCES LOCALES	BA 451 DM 2 Achat véhicule occasion	109
		Fixation du produit attendu de la taxe GEMAPI	115
27/09/2018	FINANCES LOCALES	Tarification incitative du service d'enlèvement des ordures ménagères inclus dans le périmètre du SMD3	116
	FINANCES LOCALES	Subvention exceptionnelle pour l'Association de muséographie médicale de Hautefort	119
	FINANCES LOCALES	DM1 Budget Principal amortissements subventions halte nautique Terrasson	122
	FINANCES LOCALES	Attribution d'une subvention exceptionnelle au CIAST	127
04/12/2018	FINANCES LOCALES	Durée d'amortissement des biens concernant l'assainissement	128
	FINANCES LOCALES	Dissolution des budgets annexes	129
	FINANCES LOCALES	BA 451 DM 3 Trop perçu redevance	132
	FINANCES LOCALES	DM 02 Budget 445 MSR	133
	FINANCES LOCALES	DM 2 Budget principal Subvention exceptionnelle CIAST	134
16/04/2018	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Délégation signature pour signature acte de vente terrain à Lagarde et Laronze	65
10/07/2018	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Désignation des délégués au SMBVV	80
		Information sur la compétence Eaux Pluviales	101
05/09/2018	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Retrait commune de Coly	102
		Modifications statutaires	103
		Statuts du Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI)	113
27/09/2018	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Statuts du Pôle International de la Préhistoire (PIP) et désignation de délégués	114
		Définition de l'intérêt communautaire de la politique du commerce	124
04/12/2018	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE	Désignation de délégués au Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle	125



		(SMBI)	
29/01/2018	MARCHES PUBLICS	Travaux Assainissement Pazayac : choix de l'entreprise	12
	MARCHES PUBLICS	Convention pour le recouvrement de la redevance Assainissement	13
16/04/2018	MARCHES PUBLICS	Renouvellement de la Délégation de Service Public de l'Assainissement Non Collectif : lancement de la procédure et choix du bureau d'études	60
10/07/2018	MARCHES PUBLICS	Délégation du service public d'assainissement non collectif : décision de principe concernant le mode de gestion	83
05/09/2018	MARCHES PUBLICS	Modifications du marché Réhabilitation du système des eaux usées du bourg de Fossemagne	107
04/12/2018	MARCHES PUBLICS	Etude diagnostique du système d'assainissement de Tourtoirac : consultation des entreprises et demande de subventions	126
29/01/2018	PERSONNEL	Convention de mise à disposition du personnel des communes dans le cadre de la compétence Assainissement	11
	PERSONNEL	Création d'un poste de Responsable Technique	15
	PERSONNEL	Renouvellement de la convention d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail du Centre de Gestion de la Dordogne	16
	PERSONNEL	Mise en place du Compte Epargne Temps	17
	PERSONNEL	Indemnisation des frais de déplacements des agents	18&19
14/05/2018	PERSONNEL	Nomination du délégué à la protection des données	73
	PERSONNEL	Mise à jour des tableaux des effectifs	74
10/07/2018	PERSONNEL	Création d'un poste de rédacteur pour l'instruction des autorisations d'urbanisme	92
		Mise en place du RIFSEEP	94&95
		Régime indemnitaire pour le cadre d'emploi des techniciens territoriaux	96
05/09/2018	PERSONNEL	Mise en place du RIFSEEP : complément à la délibération N° DE2018088	106
05/09/2018	PERSONNEL	Création d'un poste de chargé de mission en développement économique	110
04/12/2018	PERSONNEL	Renouvellement du contrat d'assurance statutaire du personnel	130
		Adhésion au CNAS pour les retraités	131
16/04/2018	SANTE	Maison de Santé du Pays de Hautefort : modalités de prise en charge directe de certaines dépenses	64
14/05/2018	SANTE	Modalités de soutien à la recherche de professionnels de santé	70
29/03/2018	TOURISME	Circuits VTT : Convention relative à l'ouverture au public d'un itinéraire de randonnée avec un propriétaire privé	28
10/07/2018	TOURISME	Convention 2018 Etés actifs entre le Département de la Dordogne et la Communauté de Communes	91
29/07/2018	TOURISME	Taxe de séjour : évolution du barème des tarifs à compter du 1er janvier 2019	117 & 118
29/01/2018	URBANISME	Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Périgord Noir	3
	URBANISME	Convention pour l'instruction des actes d'urbanisme : modifications	4
29/03/2018	URBANISME	Arrêt du PLU de Condat sur Vézère	23
	URBANISME	Site Coteaux Calcaires de la Vallée Vézère : avis sur l'évolution du périmètre	24
14/05/2018	URBANISME	Modification simplifiée PLU de Fossemagne	71
		Modification simplifiée PLU de Thenon	72
10/07/2018	URBANISME	Approbation de la modification simplifiée des PLU d'Auriac du Périgord	81
	URBANISME	Approbation de la modification simplifiée des PLU de Sainte Orse	82
05/09/2018	URBANISME	Approbation de la modification simplifiée du PLU de Fossemagne	105
04/12/2018	URBANISME	Instauration du Droit de Prémption Urbain sur la commune de Tourtoirac	135